N°15 - octobre-novembre 2007

MÉTROPOLE

LE JOURNAL D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

Dans chaque numéro 4 pages spéciales tramway

Innovation et recherche

Favoriser les emplois de demain

SOMMAIRE

L'info Métropole

LE POINT (PAGES 3 – 7)
INNOVATION ET RECHERCHE : FAVORISER LES EMPLOIS DE DEMAIN

ÉCONOMIE (PAGES 8 – 11)
Gare + : concilier économie et développement durable

@robase 3 : un nouvel immeuble d'entreprise à Saint-Serge

Décathlon s'implantera à l'entrée Sud de l'agglomération

DÉPLACEMENTS (PAGES 12-15)
CHU : améliorer la circulation et le stationnement

De plus en plus de scolaires prennent le pédibus

SOLIDARITÉ (PAGES 16-17)
Jean-Michel Travel, délégué du médiateur de la République

7 500 brassards distribués pour "Voir et être vu"

ENVIRONNEMENT (PAGES 18 – 19)
Composter à plusieurs près des immeubles

L'Agenda 21 jugé exemplaire

L'info communes

SOUCELLES (PAGE 20)
Les Douces Angevines s'inspirent du jardin

SAINT-SYLVAIN D'ANJOU (PAGE 21)
Une vraie maison pour le Téléthon

SAINT-LAMBERT LA POTHERIE (PAGE 22)
L'aventure animale du sculpteur

MÛRS-ERIGNÉ (PAGE 23)
L'eau, la déforestation et la "mal-bouffe" au festival du film Nature

SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU (PAGE 24)
La chorale Ocarina toujours bon pied bon œil

TRÉLAZÉ (PAGE 25)
Les correspondants veillent la nuit

ANGERS (PAGE 26)
Jean-Michel Sebillaud, cuisinier militant

ANGERS (PAGE 27)
L'extraordinaire terrain de jeux d'Angers Nautique Aviron

L'agenda sorties (PAGES 28-31)

Le programme de vos sorties dans l'agglomération

CAHIER TRAMWAY N°2
(PAGES CENTRALES)

Chantier du tramway : l'archéologie en questions

angers loire métropole
communauté d'agglomération

MÉTROPOLE, 83, rue du Mail, BP 80529 Angers 49 105 CEDEX 02.
Édition : Angers Loire Métropole. Directeur de la publication : **Jean-Claude Antonini**.
Rédaction en chef : **Nathalie Maire-Soulié**.
Rédaction : Nathalie Maire, **Corinne Picard-Beauvallet**. Tél. 02 41 05 50 38 ou 02 41 05 52 27. (e-mail: nathalie.maire@angersloiremetropole.fr et corinne.picard-beauvallet@angersloiremetropole.fr).
Assistante et responsable de la diffusion : **Véronique Barini**. Tél. 02 41 05 50 43. (veronique.barini@angersloiremetropole.fr). Fax. 02 41 05 50 56. Photos de Une : **Coralie Pilard**.
Conception graphique et maquette : **MCM** (Stéphane Ronchin et Daniel Tirado-Garin).
Photogravure : **Easycomsolutions** (Laval). Impression : **Imaye** (Laval).
Distribution : **Adrexo**. Tirage : 125 000 ex. Dépôt légal : 3e trimestre 2007. ISSN : 1772-8347.

Le laboratoire de bio-chimie du centre régional de lutte contre le cancer Paul-Papin.

Innovation et recherche
Favoriser les emplois de demain

"Dans un contexte de grandes mutations économiques, l'innovation, la recherche, la formation sont les composantes essentielles de l'attractivité d'un territoire et de la création d'entreprises", explique le président d'Angers Loire Métropole.
La qualité de l'innovation, de la recherche en laboratoire, la richesse et la variété de l'enseignement supérieur sont en effet des signes de bonne santé du territoire. Et surtout, un investissement pour l'avenir et les emplois de demain.
Angers a tous ces atouts en main.

Angers compte 32 000 étudiants, 1000 chercheurs, 2 universités, 7 écoles d'ingénieur, 1 école de commerce, 1 CHU et 59 laboratoires.

Angers compte 32 000 étudiants, 1 000 chercheurs, 2 universités, 7 écoles d'ingénieur, 1 école de commerce, 1 Centre hospitalier universitaire (CHU) et 59 laboratoires. Un important vivier en termes de richesses intellectuelles et de potentiel de développement pour les emplois de demain. Car le territoire métropolitain a ceci de particulier qu'il s'exprime, tant dans la recherche que dans l'enseignement, au travers de cinq filières d'excellence : le végétal, la santé, les matériaux, les sciences et techniques de l'information et de la communication, les sciences humaines et sociales. Les laboratoires angevins jouent un rôle majeur dans deux pôles de compétitivité : le pôle du végétal spécialisé Végépolys et Atlantic Biothérapies. Avec des domaines de formation en adéquation dans le végétal et l'environnement, la santé, l'électronique, l'informatique, le tertiaire...

Christophe Angot, directeur d'Angers Technopole.

Recherche-industrie : créer des passerelles

Les collectivités locales ne s'y trompent pas qui conjointement font depuis plusieurs années le pari de l'innovation. Investir pour le développement économique de demain, c'est l'objectif de l'État et de la Région au travers du contrat de projet État-Région (CPER), mais aussi d'Angers Loire Métropole et du Conseil général. De 2007 à 2013, le CPER prévoit d'investir 78,5 millions d'euros dans l'enseignement et la recherche sur le site d'Angers. Angers Loire Métropole y contribuera à hauteur de 12 millions d'euros. Au bénéfice de grands projets : l'institut de recherche en ingénierie de la santé (Iris), l'extension du laboratoire national de protection des végétaux (LNPV - lire encadré), celle de l'IUT, la réhabilitation de l'UFR de médecine... L'effort financier d'Angers Loire Métropole et de ses partenaires locaux permet aussi d'accompagner l'arrivée de nouveaux chercheurs, de soutenir le développement de laboratoires, de favoriser l'émergence de nouveaux projets... Au cours des 5 dernières années, Angers Loire Métropole a ainsi investi plus de 2,5 M€ par an.

Le soutien des collectivités passe également par des outils comme Angers Technopole, ou le Critt Pays de la Loire Productique. Deux structures destinées à favoriser le développement économique en se basant sur l'innovation et assurant le lien

Pierre-Yves Lenain, directeur du Critt Pays de la Loire Productique.

À noter

Angers Technopole organise son 7e appel à idées innovantes, avec pour la première fois cette année un prix spécial Végépolys. Inscription avant le 4 novembre sur le site www.angerstechnopole.com.

En recherche comme en enseignement, Angers est reconnue dans cinq filières d'excellence : le végétal, la santé, les matériaux, les sciences et techniques de l'information et de la communication, les sciences humaines et sociales. Ici à l'Eseo (archives).

entre la recherche et l'industrie. *"Le Critt est un trait d'union"*, résume son directeur, Pierre-Yves Lenain. Depuis sa création voici vingt ans, cet organisme régional a assuré le suivi de plus d'une quarantaine de projets en recherche et développement. Permettre à des entreprises de trouver des équipes pour travailler sur leurs projets, ou aider des chercheurs à trouver des débouchés pour leurs travaux, c'est essentiel pour Pierre-Yves Lenain : *"Dans un monde où la compétition ignore les frontières et va de plus en plus vite, l'innovation, ses transferts et l'activation de réseaux entre chercheurs et industriels constituent une des solutions-clés de l'économie de demain."*

Entreprises en pépinière

Un constat que partage Christophe Angot, directeur d'Angers Technopole : *"L'enjeu est bien de*

Point de vue

DR

Michel Bourdier, directeur d'Angers Loire Développement

"L'innovation ne se limite pas aux aspects technologiques"

"On ne peut pas limiter l'innovation aux seuls aspects technologiques. D'ailleurs, OSEO-ANVAR, qui est la cheville ouvrière de la politique nationale en faveur de l'innovation, développe depuis un certain temps son soutien aux entreprises selon une conception plus élargie. L'innovation se mesure véritablement en fonction de la compétitivité des entreprises. Celle-ci repose sur un positionnement de marché ou une stratégie marketing par exemple.
À Angers, des réussites d'entreprises comme Évolis Card Printer et A-Novo ne reposent pas fondamentalement sur l'innovation technologique, mais sur leur process industriel et l'offre de services associée aux produits. Des entreprises angevines plus "traditionnelles" sont également innovantes par leur concept, ce qui les rend compétitives vis-à-vis de leurs concurrents."

▶ *doper l'économie locale pour créer des emplois"*, résume-t-il. Au cœur du campus de Belle-Beille, Angers Technopole a pour première mission d'assurer la promotion et le développement de la recherche. *"Ce qui a permis, en vingt ans, d'augmenter le nombre de laboratoires labellisés et de développer des pôles d'excellence"*, explique Christophe Angot. La création du pôle de compétitivité du végétal spécialisé, en 2005, a été d'ailleurs été rendue possible par un travail de terrain mené depuis dix ans par Angers Technopole, Angers Loire Métropole et les collectivités pour réunir les acteurs de la filière et définir un projet, retenu par le gouvernement. Créer du *"lien"*, *"contribuer à la création d'activités de recherche via la coopération d'acteurs éloignés"*, c'est l'autre mission d'Angers Technopole, véritable centre de ressources, pour les entreprises comme pour les chercheurs. Enfin, cet outil accompagne la création d'entreprises innovantes : comme Héliotrope ou Novea Energies, toutes deux primées cette année par le ministère de la Recherche *(lire encadrés)*, et appartenant au secteur des éco-activités.

"C'est un investissement pour l'avenir qu'il est difficile de mesurer aujourd'hui, estime Christophe Angot. *Toutefois, l'on sait que les entreprises innovante accompagnées résistent pour 85 % d'entre elles, contre 50 % en moyenne."* Un coup d'avance pour les emplois de demain.

Corinne Picard-Beauvallet
Photos : Coralie Pilard

DR

Une Cité internationale sort de terre

Chaque année, Angers accueille plus de 3 500 étudiants de nationalité étrangère, pour à peine 2 000 logements. Dans un an, la Cité universitaire internationale de Saint-Serge complètera l'offre avec des logements pour les étudiants, et d'autres pour les professeurs et chercheurs en résidence.
En parallèle, la bibliothèque universitaire sera agrandie de 2700m².

Le LNPV s'installe à Angers grâce à la mobilisation de tous

Le Laboratoire national de protection des végétaux (LNPV) est constitué d'un réseau de laboratoires dépendant du ministère de l'Agriculture. Il comprend à ce jour douze unités, réparties sur le territoire national, qui travaillent dans le domaine de la santé des plantes, des produits phytosanitaires et des organismes génétiquement modifiés. *"Angers Loire Métropole, le Conseil général et le Conseil régional se sont mobilisés lorsque le LNPV a décidé de concentrer son activité sur un nombre réduit de sites"*, explique le président d'Angers Loire Métropole. Ces efforts ont porté leurs fruits puisque l'agglomération a été choisie pour accueillir deux de ses cinq futurs établissements. À terme, l'unité d'Angers comptera 40 personnes (7 actuellement). 4 000 m² de locaux supplémentaires seront achevés début 2009, en extension du bâtiment existant, aux Capucins (bureaux et laboratoires). Là encore, les collectivités locales s'associent pour permettre le montage financier de l'opération en versant chacune 1,6 million d'euros qui abondent la participation de l'État et de l'Europe. Les nouvelles activités angevines du LNPV ont pu démarrer dans des locaux mis à sa disposition, sur le parc scientifique des Capucins.

À savoir

+ 15,5 % d'étudiants de 1996 à 2007 à Angers, alors que dans le même temps la plupart des grandes villes ont vu leurs effectifs se stabiliser, voire diminuer.

Héliotrope

Au cœur du végétal

Héliotrope est l'une des entreprises innovantes accompagnées par Angers Technopole. Son activité : la création de murs végétalisés modulables, pour l'intérieur ou l'extérieur. Comme ce prototype, présenté dans le hall d'accueil d'Angers Technopole, à Belle-Beille : 6 m² couverts de végétaux alimentés en eau en circuit fermé.

"Le mur peut être couvert de toutes sortes de plantes : dépolluantes, aromatiques, à fleurissement ou pas...", énumère Laurent Heine. La technique intéresse en particulier les architectes, entreprises, collectivités... Et il aura fallu près de deux ans de travail à ses deux concepteurs pour la développer avant de créer leur propre société.

Au cœur du pôle de compétitivité du végétal spécialisé (Végépolys), Héliotrope s'appuie sur de solides atouts : l'Institut national horticole (INH) et ses laboratoires pour la recherche, les fournisseurs de plantes... *"Tout est sur place,* ajoute Philippe Huet. *Dans une autre région de France, notre projet n'aurait sans doute pas vu le jour si facilement."*

Angers Technopole a aussi soutenu la candidature de cette jeune pousse au concours national de la création d'entreprises innovantes 2007. Pari gagné : Laurent Heine et Philippe Huet font partie des lauréats nationaux, distinction qui leur permet de compter sur le soutien financier du ministère de la Recherche. *"De quoi soutenir un programme de recherche sur plusieurs années pour offrir une palette de végétaux la plus importante possible."*

Laurent Heine et Philippe Huet ont développé un concept de mur végétalisé pour l'intérieur ou l'extérieur.

Novea Energies

Le lampadaire à énergie renouvelable

Récompensée au niveau régional par le ministère de la Recherche dans le cadre du concours national à la création d'entreprises innovantes, l'entreprise Novea Energies est spécialisée dans les énergies renouvelables : énergie hydraulique, éolienne ou solaire.

Incubée pendant près de deux ans par Angers Technopole, cette nouvelle entreprise doit son succès à un lampadaire qui permet d'éclairer des secteurs éloignés du réseau d'électricité. Son concepteur, Jean-Pierre Béliard, spécialiste des énergies renouvelables, est responsable d'une licence professionnelle au lycée de la Baronnerie. *"Le syndicat d'énergie de Maine-et-Loire nous a demandé de travailler sur ce projet qui correspondait aux besoins des collectivités locales. C'est ainsi que nous l'avons développé, et ce lien avec le lycée de la Baronnerie est essentiel."*

Quatre lampadaires autonomes sont installés autour d'Angers. Équipés d'une petite éolienne, de panneaux solaires et d'un détecteur de mouvement, ils produisent leur propre énergie et l'économisent en ne se déclenchant qu'en cas de besoin. Novea Energies travaille également sur l'énergie hydraulique et milite pour la remise en état des anciens moulins. *"Celui de Chemillé produit assez d'électricité pour alimenter 25 maisons en associant un équipement très ancien et les techniques d'aujourd'hui."*

Jean-Pierre Béliard, spécialiste des énergies renouvelables.

Thierry Bonnet - Ville d'Angers

Gare + sera un nouveau pôle économique en liaison avec la gare.

Aménagement

Gare + : concilier économie et développement durable

Dans quelques années, un nouveau pôle économique à vocation tertiaire sera réalisé dans le quartier de la gare. Baptisé Gare +, ce projet va créer les conditions d'accueil de nouveaux emplois, à proximité du centre-ville, de la future liaison sud, et en relation directe avec la gare. Il ne s'agira pas cependant d'un quartier d'affaires, mais bien d'un lieu de vie, puisque des logements y seront construits et un espace vert aménagé.

Le projet d'Angers Loire Métropole a été confié à l'agence Nicolas Michelin et associés (ANMA). Cette agence parisienne spécialisée en architecture et urbanisme est également particulièrement sensible au développement durable, qui sera un élément clé du projet. *"Il n'est plus possible de bâtir des bureaux entièrement climatisés comme nous le faisions il y a dix ans,* explique Nicolas Michelin. *Nous devons réduire les factures d'énergie et limiter les émissions de CO_2. Le développement durable nous oblige à trouver de nouvelles façons de faire, à inventer des techniques performantes, à élaborer des mises en œuvre contextuelles, bref, à penser une architecture économe, technique et écologique, plus à l'écoute de son milieu naturel."*

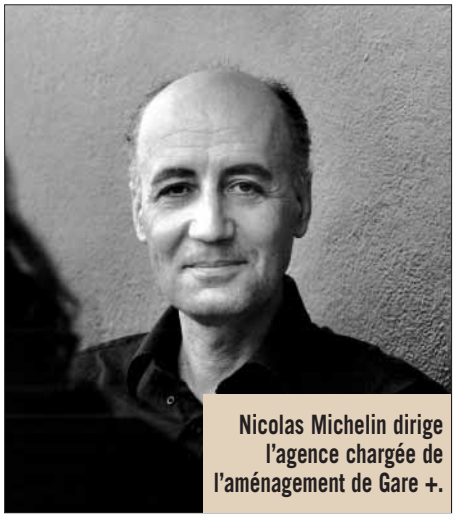

Nicolas Michelin dirige l'agence chargée de l'aménagement de Gare +.

DR

L'aménagement de ce nouveau quartier fait l'objet d'une réflexion à laquelle sont associés les habitants et les représentants des entreprises. La concertation se poursuit tandis que les démolitions de friches démarrent cet automne.

À noter

L'agence de développement économique d'Angers Loire Métropole a commercialisé 26 ha en 2006, soit 65 % de plus qu'en 2005. Du jamais vu dans l'agglomération.

Bilan

Services et industrie moteurs de l'économie

En six mois, l'agence de développement économique d'Angers Loire Métropole (Angers Loire Développement) a accompagné la création de près d'un millier d'emplois. Autant qu'en 2006, année qui s'était soldée par l'engagement de 1 091 emplois créés *"dans les trois ans"*. Ces résultats confirment la nette poussée des implantations d'entreprises en terre angevine, à l'origine de 65 % des nouveaux emplois.
Même embellie du côté de la création d'entreprise : elles ont généré 18 % des nouveaux emplois. *"La zone franche urbaine de Belle-Beille a joué l'effet levier escompté"*, confirme Michel Bourdier, directeur d'Angers Loire Développement.
Quant aux entreprises déjà implantées dans la métropole avant 2006, elles ont créé 17 % des nouveaux emplois.

J.-Patrice Campion

Depuis le début de l'année 2007, l'agence économique a reçu l'engagement de plus d'un millier d'emplois

Les services, moteurs de l'économie angevine.
Le secteur des services continue de booster la croissance économique angevine : 8 implantations sur 11, et 18 créations d'entreprises sur 30. En 2006, Angers a conforté son pôle logistique (avec, à Ecouflant/Beuzon, Anjou Froid Logistique, le projet PRD, le développement d'Alliance Santé, à Sainte-Gemmes-sur-Loire), ainsi que sa stratégie de développement dans les services aux entreprises et les services à la personne (développement de Générale des services en Zone franche urbaine, arrivée de Séréna...). Depuis le début de l'année, Stream a confirmé son développement dans l'immeuble @robase 2, bd Coubertin à Angers, passant ses effectifs de 400 à 550 salariés d'ici à quelques semaines. Enfin, depuis septembre, le numéro 1 du facturage, Clientys, a investi ses bureaux dans le nouvel ensemble immobilier d'Angers Loire Métropole, @robase 3 à Saint-Serge.

Le secteur industriel n'est pas en reste.
En 2006, de grands noms ont rejoint la métropole, comme Terrena Viande et son unité Soviba dédiée à l'élaboration de produits frais (steaks hachés, saucisserie...). Cet acteur majeur de l'agroalimentaire a investi 15 M€ dans la construction de son usine sur le parc Angers-Est et y créera à terme 350 emplois. Autre moteur de l'économie locale industrielle : Évolis Card Printer qui s'installera prochainement dans sa nouvelle usine de 7 400m² à Beaucouzé (50 emplois en plus) ; ou encore le fabricant de camping-cars Itinéo (groupe Rapido /Esterel), accueilli dans une usine-relais d'Angers Loire Métropole (80 emplois). Au premier trimestre 2007, l'entreprise Dolken s'est elle aussi installée dans une usine-relais d'Angers-Beaucouzé (préparation et diffusion de pièces plastique profilées, 20 emplois).

DR.

Les parcs d'activités, un outil de développement

L'offre foncière d'Angers Loire Métropole s'étend sur 1 000 ha et comporte l'atout d'avoir été aménagée pour accueillir de l'activité industrielle, commerciale, artisanale, tertiaire et technologique ; de manière à diversifier le tissu économique. L'an dernier, Angers Loire Développement, l'agence chargée du développement économique de la métropole, a commercialisé un total de 26 ha, soit 65 % de plus qu'en 2005. Ce niveau n'avait jamais été atteint dans l'agglomération angevine, et constitue un indice encourageant pour la vitalité économique du territoire.

L'immeuble @robase 3, à Saint-Serge, est dédié aux entreprises du secteur de la relation clients.

Coralie Pilard

Immobilier d'entreprise

@robase 3 : un nouvel immeuble d'entreprise à Saint-Serge

La construction de l'immeuble @robase 3, dans le quartier Saint-Serge, est achevée. Pour un investissement de 8 millions d'euros, ce bâtiment de 5 000 m² est entièrement dédié à l'accueil d'entreprises spécialisées dans la relation clients, comme Clientys, qui vient de s'y installer.

Après @robase 1 et @robase 2 dans le quartier Saint-Léonard, @robase 3 vient compléter l'offre d'Angers Loire Métropole en immobilier d'entreprise, visant à l'accueil de nouvelles sociétés ou leur développement.

Cette politique a permis la construction de près de 20 000 m² d'immobilier en blanc au cours des cinq dernières années.

Commerce

Les Vitrines d'Angers ouvrent une boutique de services

L'association de commerçants Les Vitrines d'Angers vient d'ouvrir sa boutique des services place Sainte-Croix à Angers, près de la Maison d'Adam (anciens bureaux de la Nouvelle République). *"C'est un lieu destiné à la fois à améliorer le confort des clients du centre-ville et à améliorer les conditions d'exploitation des boutiques"*, résume Bruno Pèlerin de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI). Pilotée par la CCI, en collaboration avec la Ville d'Angers et Les Vitrines, la boutique sera également un lieu d'information important pendant la période des travaux du tramway : "*Nous serons présents pour anticiper les inconvénients et pour régler des problèmes concrets : l'organisation des livraisons par exemple.*"

Coralie Pilard

En attendant, c'est le confort des clients qui est mis en avant avec la mise à disposition de consignes, y compris réfrigérées pour les denrées alimentaires ; la livraison des achats ; l'emballage des paquets cadeaux ; un espace bébé ; un accès à Internet...

La boutique propose également la vente de chèques cadeaux, de tickets de transport et de stationnement, une billetterie pour les événements locaux (les matches du Sco par exemple). Lieu d'information sur les animations et opérations commerciales, la boutique de la place Sainte-Croix acceptera enfin les dépôts de CV, et proposera une consultation d'offres d'emplois, dans les secteurs du commerce et des services.

Tramway

Une charte avant le chantier

Les présidents d'Angers Loire Métropole, de la Chambre de métiers et de la Chambre de commerce et d'industrie ont signé la charte d'objectifs du tramway qui vise à assurer la poursuite et le développement de l'activité économique pendant les travaux. Elle s'articule autour d'un observatoire économique, d'un dispositif de prévention, prévoit l'indemnisation des préjudices liés au chantier ainsi que l'information des usagers et riverains pendant les travaux.
Ce document est consultable sur le site Internet www.angersloiremetropole/tramway.fr, rubrique "Riverains professionnels". Il peut également être adressé sur simple demande auprès de la mission Tramway (02 41 05 59 24).

Edange.

Le parc d'activités du Moulin-Marcille sera axé autour des commerces et des loisirs sportifs et culturels.

Aménagement

Décathlon s'implantera à l'entrée Sud de l'agglomération

La Commission départementale d'équipement commercial vient de donner le feu vert à l'implantation de Décathlon sur le parc d'activités du Moulin-Marcille, aux Ponts-de-Cé. D'ici à deux ans, les premiers aménagements du parc d'activités signeront l'entrée sud de l'agglomération. Complémentaire des autres parcs d'activités, celui du Moulin-Marcille sera axé autour des commerces et des loisirs sportifs et culturels. Le premier grand acteur à s'y implanter sera le groupe Décathlon qui a confirmé son intention d'y construire un ensemble commercial de 6 000m^2. Décathlon souhaite aussi y développer le concept d'un "Village de la forme", déjà mis en place à Lille, Marseille, Rennes et Mulhouse. À l'été 2009, la surface de vente ouvrira au public et permettra de dégager une centaine d'emplois, dans un premier temps.

Ce projet vise à créer une zone de loisirs et des équipements sportifs sur une zone naturelle (et non constructible) de 35 ha, située au sud de l'Authion. Quant au magasin Décathlon, il se situera au nord. Les deux espaces seront reliés par une passerelle qu'il restera à construire. Ce projet "deux en un" se fera dans le cadre d'un large partenariat entre Décathlon et les collectivités territoriales, les associations et les structures locales comme la Maison des sports des Ponts-de-Cé, l'Ifepsa, la salle Athlétis. L'objectif étant aussi bien de valoriser ces espaces naturels que d'impliquer les habitants de l'agglomération.

Plan de déplacement d'entreprise

CHU : améliorer la circulation et le stationnement pour plus de confort

Environ 8 000 personnes transitent quotidiennement par le Centre hospitalier universitaire (CHU), premier employeur de l'agglomération avec 5 400 salariés : personnel, patients, visiteurs, livreurs... Tous sont confrontés aux mêmes problèmes de circulation et de stationnement, plus aigus à certaines heures. *"Le summum, c'est la tranche 13h/15h"*, constate Daniel Roux, directeur adjoint des ressources humaines. Ces difficultés ont amené le CHU à entamer une réflexion autour de la création d'un Plan de déplacement d'entreprise (PDE), avec Angers Loire Métropole. Première étape : affiner le diagnostic. Un travail d'analyse de terrain et d'enquête auprès de tous les usagers du site a confirmé l'ampleur du phénomène, et permis de préciser les déplacements, afin de s'assurer de la pertinence des solutions envisagées.

Ce travail, c'est celui du comité de pilotage qui a recensé des pistes de travail : développer le covoiturage, adapter la desserte des bus aux horaires spécifiques du CHU, proposer des navettes internes... *"Mais avant toute chose, la réussite d'un PDE implique de sensibiliser les usagers, de faire évoluer les mentalités"*, estime Daniel Roux. Apprendre à utiliser autrement les modes de transport tout en limitant l'usage de la voiture, c'est l'enjeu de ce travail de sensibilisation qui débutera cet automne avec la mise en place de premières mesures.

Personnel, patients, livreurs, visiteurs... tous sont concernés par le Plan de déplacement d'entreprise du CHU.

Coralie Pilard

10 000 salariés déjà concernés par les plans de mobilité

D.R.

Près de 10 000 salariés de l'agglomération angevine sont aujourd'hui concernés par les Plans de déplacement d'entreprise (PDE) : au CHU, à la mairie d'Angers, à Angers Loire Métropole, au Centre communal d'action sociale, au Crédit Agricole ou encore à l'Ademe. *"Il est important que les employés prennent conscience des nuisances de la voiture et de la possibilité de se déplacer autrement,"* note Régis Le Bihan, chargé d'études voiries-déplacements à Angers Loire Métropole. L'opération "Les co-mobiles" a été lancée dans ce sens avec l'Ademe, les CCI de Maine-et-Loire, le Conseil général... le but étant de sensibiliser les employeurs de plus de cinquante salariés. Cette action se poursuit cet automne et se concrétise par la mise en place de groupes de travail.

Contact : Régis Le Bihan au 02 41 05 52 09.

À noter

Les horaires de bus resteront les mêmes pendant les vacances de la Toussaint, du 27 octobre au 7 novembre. Renseignements à la Cotra au 02 41 33 64 64 ou sur www.cotra.fr

Basilic Communication

Nouveau

Tout savoir sur les déplacements

La nouvelle édition du *Guide de la mobilité* est disponible. Elle présente les nouveaux services qui facilitent les déplacements vers et à l'intérieur de l'agglomération, offre de nouvelles rubriques, recense de nouveaux modes de transport et des informations actualisées. Le guide expose aussi les actions et les projets entrepris pour améliorer les déplacements quotidiens des personnes handicapées et répondre à leurs besoins. Disponible dans les lieux publics et sur demande au 02 41 05 50 43.

Transports en commun

Accessibilité, paiement, dessertes : le bus plus pratique

Dessertes supplémentaires, extension et création de lignes Cotraxi, nouveau look : en cette rentrée, le réseau des transports en commun a mis en place des nouveautés.

• La desserte de douze communes situées autour d'Angers est renforcée le soir. Elles bénéficient d'un départ supplémentaire, à 19 h 30, à la gare routière. Ce service permet aux clients et salariés du commerce du centre-ville d'Angers de regagner leur domicile en transport en commun. Les lignes 34, 35, 36, 38, 39 et 41 sont concernées.

• Depuis la rentrée scolaire, Kéolis-Cotra propose le paiement des abonnements Junior et Campus par prélèvement automatique mensuel. Les abonnés reçoivent leur coupon à domicile. Les dossiers d'inscription sont disponibles à l'agence de la place Lorraine, à Angers. Tél. : 02 41 33 64 64. Possibilité de télécharger toutes les lignes scolaires sur www.cotra.fr

• Le réseau des bus urbains, déjà équipé en plancher bas, va être complété par des bus neufs. Des palettes rétractables, disposées au niveau de la porte du milieu, faciliteront l'accès aux personnes à mobilité réduite et/ou en fauteuil roulant. Sept bus seront équipés d'ici à la fin de l'année, sur la ligne 5 en priorité.

Des palettes rétractables pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite.

Olivier Calvez

Renseignements sur www.cotra.fr ou au tél. : 02 41 33 64 64, du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, le samedi, de 8 h 45 à 20 h.

Autoroute A 11

Un vœu pour la suppression du péage

Les élus d'Angers Loire Métropole ont formulé un vœu, le 12 septembre en introduction du conseil communautaire : celui de renouveler leur demande d'audience auprès du ministre de l'Écologie, de l'environnement du développement et des aménagements durables, Jean-Louis Borloo. Constante depuis 1995, cette démarche vise à négocier la gratuité ou la disparition du péage de Trousse-bouc, dans le cadre du contournement de l'autoroute A 11 par le nord d'Angers. Et dont l'ouverture s'annonce pour août 2008. *"Suite à un nouveau courrier de juillet dernier, la réponse que nous venons tout juste de recevoir est insatisfaisante,* explique le président d'Angers Loire Métropole. *L'intérêt général ne peut supporter plus longtemps le projet de péage du contournement nord... La gratuité est indispensable pour la baisse souhaitée du trafic sur les artères principales franchissant notre territoire, et en particulier la ville d'Angers. Il n'est pas possible d'envisager une telle inégalité de traitement entre les habitants de l'est et de l'ouest de l'agglomération..."*

Réussite

De plus en plus de scolaires prennent le pédibus

Coralie Pilard

Apprentissage de l'autonomie, gain de temps, diminution de la circulation... Les pédibus et vélobus présentent des avantages pour tous (ici à La Meignanne).

Le principe d'un pédibus ou d'un vélobus est simple : faire accompagner à pied ou à vélo un groupe d'enfants à l'école par des parents bénévoles, selon un trajet défini et en respectant des arrêts matérialisés. Comme une ligne de bus, sans bus... Avec effet immédiat sur la circulation, la pollution et la sécurité aux abords des écoles, et une sensibilisation des parents comme des enfants à l'usage de la marche à pied et du vélo pour les courts trajets.

Dans l'agglomération, l'école Dacier à Angers était pionnière en 2003. Année après année, d'autres écoles et communes lui ont emboîté le pas : à Angers mais aussi Saint-Barthélemy, Soulaines-sur-Aubance, Écouflant (avec un vélobus en direction du centre de loisirs). En cette rentrée 2007, Mûrs-Erigné et La Meignanne tentent l'expérience, avec le soutien de l'Ademe et d'Angers Loire Métropole qui fournit les gilets de sécurité enfants et adultes, ainsi que les panneaux installés aux arrêts de la ligne.

La communauté d'agglomération propose également ses conseils pour la création des pédibus ou vélobus, en assistant les personnes qui souhaitent s'engager dans la démarche. *"Un pédibus est simple à mettre en place, explique-t-on à la direction déplacements transports voiries d'Angers Loire Métropole. L'initiative peut venir d'une municipalité, de l'école ou des parents d'élèves, dont l'investissement est nécessaire pour la réussite de l'opération."* Pour plus d'infos, Angers Loire Métropole va éditer un CD Rom qui sera envoyé d'ici la fin de l'année aux établissements scolaires de l'agglomération.

Renseignements : Régis Le Bihan, direction déplacements transports voiries à Angers Loire Métropole, 02 41 05 52 09.

Pratique

Vélo + Train en gare d'Angers et de Nantes

"Laissez votre vélo à la gare, *en toute sécurité ; vous pourrez en louer un autre dans votre ville d'arrivée."* C'est le message que veulent faire passer la SNCF, les Villes d'Angers et de Nantes, Angers Loire Métropole et la Région, qui lanceront, avant la fin de l'année, l'opération Vélo + Train.

L'objectif : désengorger les Trains express régionaux (TER) à bord desquels les passagers sont de plus en plus nombreux à circuler avec leur bicyclette. Ce qui entraîne à la fois des problèmes de sécurité et de place quand les rames sont chargées. Les moyens : proposer des emplacements de stationnement pour les vélos à la gare de départ, et une location en gare d'arrivée.

À partir du mois de décembre, 40 places de stationnement surveillées seront disponibles près de la gare Saint-Laud (sous le pont Marengo). Coût : 7 euros par mois. Les abonnés du TER rejoignant Angers (salariés ou apprentis) pourront quant à eux louer l'un des 20 vélos mis à disposition. Coût : 12 € par mois. À Nantes, la réciproque sera possible dans l'avenir.

À noter

La ligne de taxi collectif Cotraxi 1 est étendue au Plessis-Macé. Elle dessert aussi Montreuil-Juigné. Réservations (la veille) au 0 810 600 128. Prix du trajet : 1,20 €.

Artefacto

Le système de croisement de la ligne de tramway a été corrigé.

Tramway

À propos du tramway, rue de La Roë à Angers

L'analyse des experts a permis de rectifier le système de croisement de la ligne de tramway, rue de La Roë à Angers. Les techniciens avaient envisagé de construire deux fois deux rails sur une longueur de 80 mètres pour permettre à deux rames de s'y croiser (l'une montante, l'autre descendante) et éviter une trop longue attente aux stations (haut Ralliement, bas Molière). *"Nous avons envisagé cette solution dès le début du projet pour transporter un maximum de passagers et réduire leur attente,* explique Marie-Pierre Trichet, ingénieur à la mission Tramway d'Angers Loire Métropole. *L'expérience d'autres agglomérations permet aujourd'hui de supprimer cette option, gênante pour les commerçants situés à hauteur de cette zone, c'est-à-dire à l'angle de la rue de La Roë et de la rue Bodinier. La zone concernée, quoique très restreinte, comportait tout de même l'inconvénient de réduire d'autant l'espace entre le tramway et les vitrines des commerces."*

C'est aussi pour des raisons techniques, et des impératifs de sécurité qu'Angers Loire Métropole a souhaité rectifier le système de croisement à ce niveau du centre-ville. *"Ce sera plus esthétique, et même en ligne droite d'un bout à l'autre de la rue, nous savons désormais que le tramway pourra monter la rue à une vitesse proche des 20 km/heure. Ce qui permettra d'enchaîner les dessertes et de ne pas faire attendre les usagers aux deux extrémités de la rue."*

Cette modification, les riverains l'ont bien accueillie, conscients que les travaux seront un peu plus légers ; et leurs vitrines, mieux mises en valeur.

Express

Covoiturage sur Internet

Partager les frais d'essence et contribuer à la réduction des émissions de CO_2 dans l'atmosphère : double intérêt que celui du covoiturage, facilité aujourd'hui par la création d'un site Internet : www.covoiturage49.fr. Simple d'utilisation et gratuit, ce site met en relation conducteurs disposant de places dans leur véhicule, et passagers en recherche d'un trajet, à l'échelle du département. www.covoiturage49.fr a été créé en partenariat par le Conseil général, les agglomérations d'Angers, Cholet, Saumur et l'Ademe.

Interview

Jean-Michel Travel, délégué du médiateur de la République

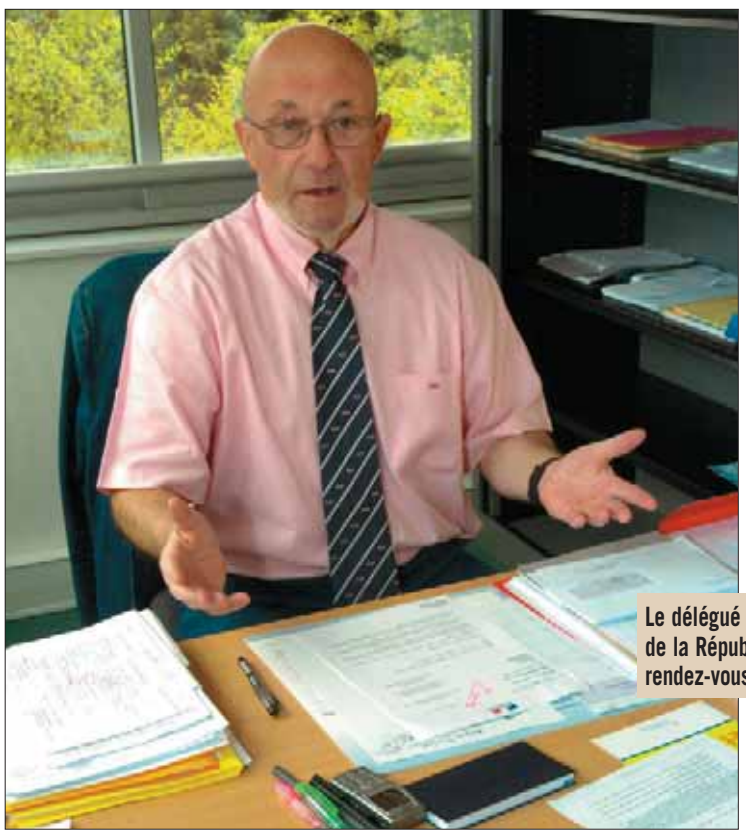

Coralie Pilard.

Le délégué du médiateur de la République reçoit sur rendez-vous le mardi matin.

Jean-Michel Travel reçoit les particuliers tous les mardis matin depuis le mois d'avril à la Maison de la justice et du droit, à Angers. Cet ancien officier de police met bénévolement sa connaissance du droit au service des usagers.

Quel est le rôle du délégué du médiateur de la République ?

Jean-Michel Travel : Nous sommes aujourd'hui 290, répartis dans toute la France, chargés d'essayer de régler à l'amiable les différends entre le citoyen et l'administration d'État, une collectivité territoriale, un établissement public ou un organisme chargé d'une mission de service public. Notre but est de parvenir à trouver à l'amiable des solutions raisonnables pour les deux parties. Cela peut concerner les impôts, les allocations familiales, les Assedic...

Comment fait-on pour s'adresser à vous ?

Jean-Michel Travel : Il suffit de téléphoner à la Maison de la justice et du droit et de demander un rendez-vous. C'est gratuit et très simple. Il faut cependant au préalable avoir effectué une démarche auprès de l'administration concernée. Si l'on n'est pas satisfait de la réponse, ou si l'on constate un dysfonctionnement de cette administration, on peut faire appel au délégué du médiateur de la République. Toutefois il ne sert à rien de saisir les deux délégués du Maine-et-Loire pour un même dossier. Cela nuit à l'efficacité de notre action.

■ **Contact : Maison de la justice et du droit, 3, boulevard Picasso à Angers (quartier des Justices), 02 41 45 34 00.**

Maison de la justice et du droit : l'accès au droit pour tous

Accueil des personnes, orientation vers le professionnel de justice ou l'association compétente, aide aux victimes, réponse aux petits litiges civils : telles sont les principales missions de la Maison de la justice et du droit (MJD). Chaque semaine des permanences y sont tenues par : les délégués du procureur de la République, l'association départementale d'aide aux victimes (Adavem 49), Médiation 49, le Conseil départemental d'accès au droit (CDAD), le service pénitentiaire d'insertion et de probation, la Direction départementale de la protection judiciaire de la jeunesse, le Centre d'information et documentation pour les femmes et les familles (CIDF-CIFF), des avocats, notaires, huissiers de justice, conciliateurs de justice et par le délégué du médiateur de la République (lire ci-dessus).

Une consultation gratuite d'avocat est par ailleurs ouverte pour les jeunes de moins de 18 ans face à des difficultés d'ordre familial, social ou pénal (deux mercredis par mois de 14 h à 16 h).

Tous les services d'information et d'orientation dispensés au sein de la MJD sont gratuits et garantissent la confidentialité. Il est conseillé de prendre rendez-vous.

■ **Renseignements : 3, boulevard Picasso à Angers, 02 41 45 34 00 ; mjd-angers@justice.fr**

MÉTROPOLE
LE JOURNAL D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE
Cahier tramway - octobre 2007

Jean-Patrice Campion.

Zoom

Chantier du tramway : l'archéologie en questions

Les fouilles archéologiques liées au chantier du futur tramway ne débuteront qu'au printemps 2008. Des sondages ont cependant été réalisés au printemps et durant l'été pour examiner les terrains traversés. Une "pré-campagne" déjà riche d'enseignements, à La Roseraie notamment où les traces d'un aqueduc gallo-romain ont été identifiées.

Interview

L'archéologie en questions

Rolande Simon-Millot. DR.

Un diagnostic archéologique a été mené sur l'ensemble du tracé du tramway. À quoi sert-il ? Qu'espèrent trouver les archéologues ? Éléments de réponse avec Rolande Simon-Millot, conservateur du patrimoine auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac).

Des sondages archéologiques ont été réalisés avant la campagne de fouilles qui démarrera au printemps 2008.

En avril dernier et pendant tout l'été, des engins sont entrés en action sur le tracé du futur tramway. De quoi s'agissait-il ?

Rolande Simon-Millot : Nous avons procédé à des carottages, prélèvements de terre sur 5 mètres de profondeur pour examiner les terrains traversés. Boulevard Ayrault, ces prélèvements nous renseigneront sur les aménagements liés à l'ancien port d'Angers et aux défenses de la ville. Devant l'hôpital, les carottages permettront d'en savoir plus sur les niveaux des crues et l'évolution des rives. C'est différent pour le quartier de La Roseraie, secteur qui a été très peu étudié. Ici le travail de diagnostic a nécessité de creuser des tranchées de 20 mètres sur 2 pour déterminer la nature des terrains et dégager des vestiges.

Les traces d'un aqueduc gallo-romain dans le quartier de La Roseraie à Angers

Les sondages archéologiques réalisés à La Roseraie cet été ont mis à jour un mur antique de l'époque gallo-romaine (IIIe siècle). Cette trouvaille se situe à hauteur des n°13 et 15 du square des Jonchères, à moins de 15 cm sous la chaussée. L'environnement stratigraphique (les couches de terre contemporaines de la construction et de l'utilisation du mur) qui aurait pu faciliter la datation de cet ouvrage, a malheureusement disparu. Les matériaux employés et la technique de construction sont toutefois typiques de l'époque gallo-romaine. La description de ce mur et sa localisation permettent de l'identifier comme étant celui décrit, au XIXe siècle par Victor Godard-Faultrier, le *"père de l'archéologie angevine"* et Célestin Port (auteur du *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*). Ce mur servait de support à un aqueduc destiné à acheminer l'eau de la source de Frotte-Pénil (actuellement à l'Ecole supérieure d'agriculture, rue Rabelais) vers les thermes des Châtelliers-de-Frémur (commune de Sainte-

60 %

des entreprises engagées sur le chantier du centre de maintenance du tramway sont angevines.

Qu'en est-il dans le centre-ville d'Angers ?

Rolande Simon-Millot : Beaucoup de données ont déjà été recueillies par le passé, notamment à l'occasion de différents chantiers : la gare, le logis Barrault, la rue Delaâge... Toutes ces fouilles constituent les pièces d'un même puzzle qui commence à prendre forme.

Place du Ralliement, chaussée Saint-Pierre, rues Saint-Maurille, d'Alsace et de Létanduère, nous savons que nous trouverons des éléments archéologiques et que des recherches approfondies devront être menées.

Olivier Calvez.

Gemmes-sur-Loire). Des aménagements de drainage ont également été mis au jour à proximité de l'intersection avec la rue Martin-Luther King. Ces vestiges, moins spectaculaires, n'en constituent pas moins un précieux témoignage du passé agricole et rural d'un secteur aujourd'hui totalement urbanisé.

Lors de la signature de la Charte d'objectifs par les présidents de la Chambre de métiers, d'Angers Loire Métropole et de la Chambre de commerce et d'industrie (de gauche à droite).

Olivier Calvez.

Partenariat

Pendant les travaux, les commerces resteront accessibles

Aider les commerces, artisans, professions libérales… riverains du tracé du tramway à traverser la période des travaux le mieux possible : c'est l'objectif de la charte signée entre Angers Loire Métropole, la Chambre de métiers de Maine-et-Loire et la Chambre de commerce et d'industrie d'Angers.

360 entreprises artisanales situées le long du tracé sont concernées par les travaux de la première ligne. Les mesures prévues par les partenaires sont destinées à faciliter l'activité commerciale et à indemniser les commerçants qui subiraient une diminution importante de chiffre d'affaires. Toute une palette d'outils a été imaginée pour y contribuer, comme la création d'un observatoire économique, qui assurera le suivi des établissements, prévoira des mesures d'accompagnement (organisation des livraisons par exemple), et mesurera l'évolution de l'activité économique. Les données recueillies par cet observatoire seront essentielles pour l'indemnisation des préjudices liés au chantier, par la commission d'indemnisation à l'amiable.

Le volet prévention de la charte permettra par ailleurs d'agir concrètement pour le maintien de l'activité, grâce par exemple à une modification du plan de circulation et du réseau des bus. Pendant toute la durée du chantier, des actions d'accompagnement, d'information de proximité seront menées en direction des professionnels, des usagers et des riverains : réunions de suivi de chantier, information directe auprès des commerçants, artisans et professions libérales… L'animation sera mise en place avec l'appui des Vitrines d'Angers.

Télex

✔ **Depuis le 3 septembre, l'équipe de la mission Tramway est installée au 12, place Imbach à Angers.**
Tél. : 02 41 05 59 21.
Fax. : 02 41 05 59 49. Mél. : tramway@angersloiremetropole.fr
L'adresse postale est inchangée : 83, rue du Mail – BP 80529 - 49105 Angers Cedex 02.

✔ **Le chantier du centre de maintenance, a été officiellement inauguré le 19 septembre. C'était l'un des temps fort de la Semaine de la mobilité.**

Aménagement

La place du Ralliement au cœur d'un vaste plateau piétonnier

Photos : Olivier Calvez

Point d'orgue de l'exposition consacrée aux aménagements urbains autour de la ligne du tramway, la maquette de la place du Ralliement a permis aux visiteurs de mieux comprendre la future organisation de ce cœur d'agglomération.
Agencée pour mettre en scène le Grand-Théâtre et pour accueillir, sur un vaste plateau, des manifestations festives, commerciales et culturelles, la nouvelle place du Ralliement comprendra des aménagements tels que :

- un bosquet d'arbres de grande envergure, côté rue Saint-Denis,
- un alignement d'arbres pour apporter de l'ombre aux terrasses de café,
- la présence de l'eau comme élément d'animation et de fraîcheur,
- l'agrandissement du parvis du Grand-Théâtre,
- un auvent de station de tramway à l'architecture épurée et transparente,
- un kiosque à journaux à proximité de places assises pour des pauses détente. Ainsi ordonnée, la place du Ralliement affichera une nouvelle image. Elle aura la particularité d'être mise en lumière au sol, la nuit, en miroir de la voie lactée. Le Ralliement s'intégrera dans un secteur piétonnier largement agrandi. Avec l'arrivée du tramway, le plateau piétonnier se développera en effet depuis le boulevard Foch jusqu'à la place Molière, tout en préservant le parking souterrain (entrée par la rue Chaussée Saint-Pierre et sortie par la rue Saint-Maurille) et les accès des riverains, des services d'urgence et des commerçants pour les livraisons.

Des architectes expérimentés. Le cabinet AUP retenu par Angers Loire Métropole pour la conception des aménagements urbains et notamment de la place du Ralliement n'en est pas à son premier tramway. Il a déjà réalisé pour le tramway nantais, le prolongement ouest de la ligne 1 et le prolongement de la ligne 2, de la Trocardière à Neustrie.

angers loire métropole
communauté d'agglomération

MÉTROPOLE, 83, rue du Mail, BP 80529 Angers 49 105 CEDEX 02.
Édition : Angers Loire Métropole. Directeur de la publication : **Jean-Claude Antonini**.
Rédaction en chef : **Nathalie Maire-Soulié**. Rédaction : **Corinne Picard-Beauvallet**, **Stéphanie Dagniau, Élodie Bernard**. Tél. 02 41 05 50 43. (E-mail: nathalie.maire@angersloiremetropole.fr et stephanie.dagniau@angersloiremetropole.fr). Assistante et responsable de la diffusion : **Véronique Barini**. Tél. 02 41 05 50 43. (veronique.barini@angersloiremetropole.fr). Fax. 02 41 05 50 56. Photo de Une : **Patrice Campion.** Conception graphique et maquette : **MCM (Daniel Tirado-Garin)**. Photogravure : **Easycomsolutions** (Laval). Impression : **Imaye** (Laval). Distribution : **Adrexo.** Tirage : 128 000 ex. Dépôt légal : 3e trimestre 2007. ISSN : 1772-8347.

DR.

• Douze professionnels d'Angers, riverains de la première ligne de tramway, ont répondu à l'invitation d'Angers Loire Métropole en se rendant à Orléans, fin juin. Sur place, ils ont échangé avec leurs homologues sur la période des travaux et sur la commission d'indemnisation.

DR.

• L'été a été mis à profit pour démarrer le chantier relatif à la construction du centre de maintenance. Situé au nord d'Angers, le terrain de 6 ha a été entièrement défriché. Le sol a été préparé pour recevoir les futurs bâtiments. Il a été stabilisé grâce à un apport de chaux. Les travaux d'assainissement de la voirie ont débuté.

• Après avoir testé l'accessibilité des voitures du futur tramway angevin*, les représentants des associations de personnes handicapées ont effectué un déplacement à Nantes pour étudier l'accessibilité des stations.
** Lors de la foire-exposition, en avril dernier.*

DR.

• Après les sondages géotechniques et archéologiques opérés sur le tracé de la ligne, les travaux relatifs à l'adaptation des réseaux enterrés ont commencé du côté du CHU où ils se poursuivront jusqu'en novembre. Ces travaux permettront d'adapter les réseaux et lignes souterrains au passage du tramway. Ils concernent la rue des Capucins, mise en sens unique à cette occasion, et le parking des services techniques du Centre hospitalier universitaire.

À retenir

L'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah) peut, sous certaines conditions, aider les propriétaires à réhabiliter leur logement, ou à l'adapter au handicap. Renseignements auprès de l'Anah, direction de l'Equipement, service habitat privé, 02 41 86 66 04.

Coralie Pilard

À la Membrolle-sur-Longuenée, ultime distribution des brassards pour renforcer la sécurité routière.

Prévention

7 500 brassards distribués pour "Voir et être vu"

Un brassard réfléchissant, distribué en accompagnement des projets pédagogiques, pour inciter les enfants et les jeunes à davantage de prudence sur la route : c'est cela la campagne "Voir et être vu", imaginée en 2004 dans le cadre du Conseil communautaire de sécurité et de prévention de la délinquance (CCSPD), en partenariat avec l'Inspection académique. Trois ans plus tard, ce brassard réfléchissant est bien connu des scolaires de l'agglomération. Pour la seule année 2006-2007, plus de 7 500 brassards ont été distribués, à l'appui d'actions de prévention, dans 29 écoles maternelles et 17 communes. Issues des établissements scolaires ou des communes, les actions de sensibilisation ont été nombreuses et ciblées : initiation au code de la route à l'école primaire Les Grands Jardins de Sainte-Gemmes sur Loire, séances de terrain sur la piste routière de La Baumette pour les scolaires de Cussonneau à Angers, semaine de prévention routière pour les primaires de Trélazé, travail sur la circulation dans la rue de l'école avec les familles pour les enfants de l'école Saint-François à La Membrolle...

Expo

L'habitat des gens du voyage

Pour permettre au grand public de mieux connaître l'histoire des gens du voyage et leur mode de vie, en matière d'habitat notamment, le service d'accueil des gens du voyage d'Angers Loire Métropole propose une exposition composée de photos et panneaux d'information.

Nicolas Boulidard

Elle sera visible à Montreuil-Juigné, salle Jacques-Prévert, du 29 octobre au 16 novembre (entrée libre) puis dans les autres communes de l'agglomération.

Renseignements au 02 41 05 50 43.

Prévention

Composter à plusieurs près des immeubles

Après avoir équipé près de 1 000 foyers de l'agglomération en composteurs individuels, Angers Loire Métropole souhaite le proposer aux habitants des immeubles. Au printemps 2008, l'objectif est de remettre des composteurs à des bailleurs sociaux et à des syndicats de copropriété, et d'ici là d'identifier des particuliers volontaires. Pour y parvenir, des réunions d'information seront organisées avec des habitants qui se seront porté volontaires auprès du service environnement et déchets d'Angers Loire Métropole. Dans la pratique, il s'agit de collecter les déchets organiques de cuisine, et de les déposer dans un composteur situé dans un espace clos, proche des appartements : des potagers ou des terrains appartenant aux bailleurs sociaux, ou aux copropriétés engagées dans cette opération. *"Nous aimerions nous appuyer sur des habitants relais qui veilleraient au bon fonctionnement du composteur"*, précise Myriam Hurtaud, responsable de la prévention des déchets.
Avec l'appui des bailleurs HLM et de la régie de quartiers, le compostage collectif est déjà pratiqué dans des potagers situés près d'immeubles des quartiers Verneau et Grand-Pigeon à Angers.

Coralie Pilard

Angers Loire Métropole lance un appel aux habitants d'immeubles intéressés par le compostage.

Les personnes intéressées par le compostage collectif peuvent entrer en contact avec Myriam Hurtaud au 02 41 54 56 78, service déchets environnement.

Express

J'en trie et des meilleurs...

L'exposition "Déchets... j'en trie et des meilleurs" est visible jusqu'au 18 novembre, à Angers. Elle retrace l'histoire du recyclage, la récupération et la transformation des déchets selon leurs différentes natures. Angers Loire Métropole y rappelle également ses actions menées en matière de prévention et de traitement des déchets. Tous les jours de 11 h à 18 h, salle Chemellier. Tout public. Entrée libre.

DR

Prévention des déchets

Le jeu des trente familles

D'ici à 2015, Angers Loire Métropole souhaite ramener le volume des déchets résiduels à 200 kg par an, contre 250 kg actuellement. Dès ce mois d'octobre, trente familles entament une expérience sur leurs déchets. Dans un premier temps, elles devront conserver leurs habitudes, sans trier davantage. En revanche, elles devront tout peser pour connaître le poids des déchets produits par la famille. Dès novembre, elles appliqueront quatre gestes pouvant agir sur le volume des déchets. Par exemple, boire l'eau du robinet, acheter des produits en vrac et moins de produits emballés...
Cette opération repose sur l'engagement volontaire de familles qui ont répondu à un appel à participation d'Angers Loire Métropole au printemps dernier. Sur ces trente familles, une dizaine vivent en appartement ; les autres, en maison. Le panel compte quelques personnes retraitées, mais surtout des ménages avec enfants en bas âge ou adolescents.

À retenir

La Semaine nationale de la réduction des déchets se déroulera du 3 au 11 novembre avec des animations dans des moyennes et grandes surfaces axées sur l'achat éco-citoyen (produits en vrac, écorecharges, limitation des emballages, piles rechargeables...). Tél. : 02 41 54 56 78.

Albert

La sensibilisation des scolaires aux déplacements avec le Mobilo'Pole : une des actions inscrites dans l'Agenda 21.

Développement durable

L'Agenda 21 jugé exemplaire

Angers Loire Métropole a été désignée lauréate 2007 des Rubans du développement durable, pour son Agenda 21, jugé *"exemplaire pour sa contribution au développement durable du territoire"*.
Angers Loire Métropole a bénéficié à la fois des travaux pionniers de la Ville d'Angers, lauréate des Rubans en 2002, et de l'adhésion des communes membres de l'agglomération.
L'Agenda communautaire se décline en 40 actions concrètes parmi lesquelles, pour 2007 : la construction d'un centre Grand Ouest pour la valorisation des déchets d'équipement électriques et électroniques, le lancement d'une campagne de communication sur la prévention des déchets, la distribution de près de 4 000 composteurs individuels, l'arrêt du programme local de l'habitat...
L'Agenda 21 est surtout un projet de territoire, conçu pour entraîner les acteurs socio-économiques et les citoyens dans une même démarche. Il a donné lieu à des échanges entre les élus de l'agglomération et des acteurs locaux : membres du conseil de développement, représentant de l'Ademe, de l'Agence de développement économique et de l'Agence d'urbanisme de la région d'Angers.

Énergie

Une aide à l'installation de panneaux solaires

Depuis juillet 2006, Angers Loire Métropole subventionne les particuliers s'équipant de panneaux solaires, en complément du crédit d'impôt et des aides régionales. Six dossiers ont été acceptés en 2006, 48 autres à la fin de l'été. Entre-temps, la Région a remplacé son dispositif d'aides directes par un soutien aux achats groupés de manière à diminuer les coûts d'installation et à favoriser l'économie locale. Angers Loire Métropole apporte son soutien en informant les particuliers, en facilitant le regroupement des commandes et en accordant une prime individuelle de 600 €. Tél. : 02 41 05 48 37.

Déchets

Un supplément sur le Biopole

"Innover avec Biopole", c'est le titre du dernier supplément du journal Métropole. Huit pages pour comprendre les enjeux du futur centre de valorisation des déchets, dont la mise en service est prévue pour septembre 2010, sur le parc d'activités Angers-Est, à Saint-Barthélemy

d'Anjou. Ce numéro spécial explique le fonctionnement du futur centre, dont la réussite dépendra de la mobilisation de tous les habitants, pour la diminution des déchets. Disponible sur demande au, 02 41 05 50 43.

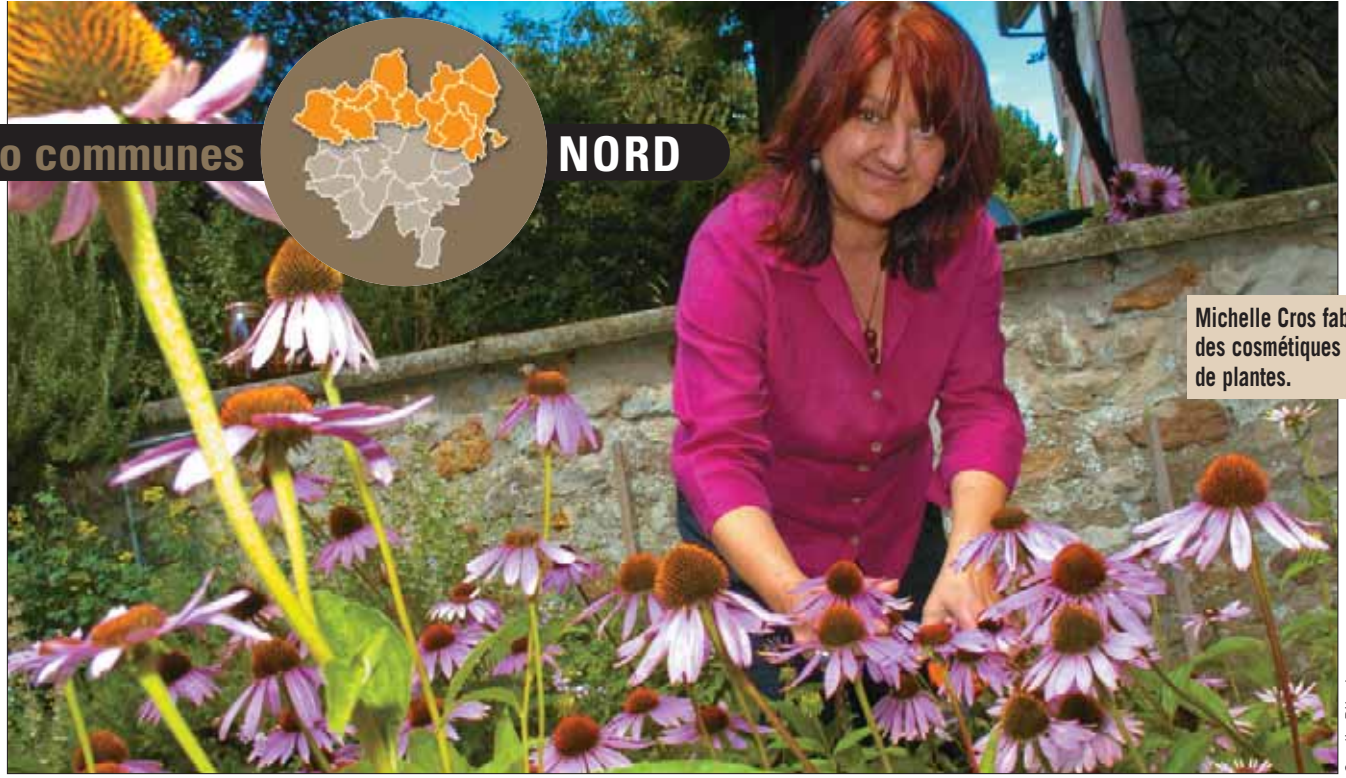

Michelle Cros fabrique des cosmétiques à base de plantes.

Coralie Pilard

SOUCELLES

Les Douces Angevines s'inspirent du jardin

Thym, romarin ou verveine proviennent d'un jardin en espalier surplombant le Loir, derrière la maison familiale. Comme la plupart des plantes qu'utilise Michelle Cros dans la composition des produits pour le corps qu'elle fabrique et commercialise sous la marque Les Douces Angevines. Écouter Michelle Cros, c'est remonter le temps. Les plantes qu'elle utilise évoquent le Moyen-âge, l'Antiquité, les remèdes de bonne femme, les recettes transmises de génération en génération. Un trésor tout droit venu de la nature dont elle a appris à tirer le meilleur grâce à des études d'herboristerie. Michelle Cros était alors professeur de lettres. Aujourd'hui elle est à la tête d'une petite entreprise de neuf salariés.

Esprit familial dans la maison-atelier où chacun met la main à la pâte et seconde la créatrice : *"Nous proposons un retour aux sources, avec nos moyens actuels. Nous avons peu d'outils, essentiellement nos mains, et le soleil."*

Composés de plantes fraîches ou sèches, d'huiles essentielles et d'huiles végétales, Ses "cosméto-fluides" sont le fruit d'une alchimie retrouvée dans laquelle les senteurs tiennent une grande place. *"Un équilibre entre les effets du produit sur la peau, et le bénéfice des senteurs sur le psychisme..."*

Corinne Picard-Beauvallet

La gamme Douces Angevines est distribuée dans les magasins bio et dans certains instituts de beauté. www.lesdoucesangevines.com

SAINT-SYLVAIN-D'ANJOU

"Les claquettes, un véritable anti-dépresseur !"

Pionne, hôtesse d'accueil, ouvreuse de théâtre ... Pendant des années, Yolène Chemineau a accumulé les petits boulots, le temps de suivre sa formation. Dix ans de claquettes dans une école parisienne avant de se lancer elle-même dans l'enseignement, à Paris, et depuis un an à Saint-Sylvain-d'Anjou.

Son association, "Des claquettes plein la tête", y propose des cours pour tous niveaux, enfants et adultes. *"C'est à la fois un sport et un art,* explique Yolène. *Mais aussi une activité mixte qui met en œuvre la motricité, la coordination, la mémoire, l'équilibre...."*

Coralie Pilard

"Gourmande de la vie", ainsi qu'elle se décrit, Yolène Chemineau offre toute son énergie à son groupe d'amateurs, de 7 à 67 ans. *"J'ai une grande envie de transmettre ma passion, ce sport de bonne humeur, un véritable anti-dépresseur !"*

Renseignements, 02 41 60 38 09. E-mail : yolene60@hotmail.com

PELLOUAILLES-LES-VIGNES

Le club Maquettes de Pellouailles organise une exposition de modélisme les 20 et 21 octobre. 20 exposants, avec la collaboration de la Marine nationale et du Sirpa. Salle des sports. 2 €. Gratuit, moins de 14 ans.

SAINT-SYLVAIN D'ANJOU

Une vraie maison pour le Téléthon

Coralie Pilard

Construire en quelques mois une maison qui sera vendue au profit du Téléthon : c'est le défi un peu fou qu'ont relevé une poignée de bénévoles, réunis auteur de Jean-Marc Thommeret, président du Téléthon à Saint-Sylvain d'Anjou (à gauche sur notre photo). L'idée a séduit une cinquantaine d'artisans et de fournisseurs locaux, qui ont décidé de s'associer bénévolement à l'association la Maison du Téléthon.

Démarré en juin dernier, le chantier est déjà bien avancé. Un exploit quand on mesure la charge de travail de tous les artisans du bâtiment. *"C'est une aventure au service des autres"*, reconnaît Jean-Marc Thommeret.

Bâtie sur un terrain de 900 m² cédé au tiers du prix par la commune (le seul investissement de départ), la future maison a été conçue pour être accessible aux personnes à mobilité réduite. Au total, 160 m² habitables, trois chambres, une cheminée et une cuisine entièrement aménagée, pour le prix de 244 000 €.

Les 7 et 8 décembre, à l'occasion du Téléthon, des artisans se relaieront sur le chantier et des animations seront organisées dans la commune. D'ici là l'évolution du chantier pourra être suivie sur le site Internet de la commune (www.ville-saint-sylvain-anjou.fr).

Renseignements : Jean-Marc Thommeret, 06 74 17 39 80, jmt.cyclo@wanadoo.fr

ÉCOUFLANT

Le bois pour chauffer les bâtiments publics

Fin octobre, la chaufferie bois construite près du complexe sportif, alimentera en énergie les bâtiments publics de la commune (mairie, ancienne mairie, restaurant scolaire, école, site sportif). *"Elle sera également reliée aux commerces et aux logements réalisés dans le cadre de la recomposition du centre-bourg"*, explique un adjoint au maire.

Coralie Pilard

Ce projet s'inscrit dans la politique de développement durable de la commune qui a permis d'améliorer le tri des déchets, de favoriser les économies d'énergie dans les bâtiments publics, ou de réfléchir globalement à l'aménagement du futur quartier de Provins. *"Nous rejoignons la démarche impulsée par l'Agenda 21 d'Angers Loire Métropole."* La construction de la chaufferie a bénéficié de subventions de l'Ademe, du Conseil général et d'Angers Loire Métropole.

PELLOUAILLES-LES-VIGNES

Depuis 20 ans au Petit Poucet, l'esprit de famille

La crèche le Petit Poucet fête ses vingt ans en octobre. L'occasion de réunir parents, enfants, et de proposer une conférence à toutes les familles *(lire en pages Loisirs)*. Installée en rez-de-chaussée d'un petit immeuble, la crèche de Pellouailles est l'une des rares structures, dans le territoire, à s'appuyer sur la participation parentale. Concrètement, cela signifie que l'association constituée des parents en est la gestionnaire et emploie les six salariés. Au quotidien, les papas et mamans donnent de leur temps au Petit Poucet : *"Nous participons au ménage, au bricolage, aux courses,* explique Sophie, maman de Colin et Léo. *Nous accompagnons aussi les sorties."*

Coralie Pilard

Un fonctionnement qui explique l'esprit de famille qui règne dans ces murs, cher au cœur de l'une des fondatrices de la crèche, Claudie Lebrec, aujourd'hui responsable : *"L'échange est permanent entre l'équipe et les parents. C'est très riche pour eux, mais aussi pour les enfants et l'équipe de salariés."*

La réputation du Petit Poucet est bien installée : *"Nous avons aujourd'hui une liste d'attente pour les inscriptions."*

Contact : Le Petit Poucet, 15 place Echanson à Pellouailles-les-Vignes, 02 41 76 46 90.

L'artiste est l'invité du Salon de Sainte-Gemmes-sur-Loire, jusqu'au 14 octobre.

coralie Pilard.

SAINT-LAMBERT LA POTHERIE

L'aventure animale du sculpteur

Christian Couaillier est en pleine *"période éléphant"*. Dans son atelier de Saint-Lambert-la-Potherie, il crée des animaux en bronze depuis sa rencontre avec la sculpture, voici quinze ans. "*Le premier, ce fut un pélican*, se souvient-il. *J'ai été surpris des possibilités qu'offrait la terre".* Surpris, et encouragé par l'artiste François Cacheux qui lui donne des cours de dessin. *"Une rencontre capitale avec un maître..."*
Oiseau, grenouille, manchot... au fil des années, seuls les animaux l'ont inspiré. *"C'est mon univers,* reconnaît-il. *Un réservoir de formes inépuisable."*
Certains s'imposent en quelques jours. D'autres mettront des mois à convaincre l'artiste. *"Toutes parlent de moi,* affirme le discret Christian Couaillier. *Un peu à la manière d'une auberge espagnole : chacun y trouve ce qu'il veut."*
Pour en savoir plus, une visite au salon de peinture et sculpture de Sainte-Gemmes sur Loire s'impose. Christian Couaillier en est l'invité d'honneur. Ses animaux voisineront avec les toiles du peintre Joël Dabin.

23e salon de peinture et sculpture de Sainte-Gemmes sur Loire. Jusqu'au 14 octobre à la mairie. Du lundi au samedi de 14 h à 19 h ; le dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Le 7 octobre de 10 h à 19 h. Entrée libre. Renseignements, 02 41 66 75 52.

SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES

Le carrefour de la Roche plus fluide

Testé depuis septembre, un nouveau système à deux ronds-points devrait permettre de réguler le trafic aux heures d'affluence dans la commune de Saint-Jean-de-Linières. D'ici à la Toussaint, ces deux ouvrages seront construits face à la mairie, pour l'un ; et à hauteur de l'Auberge de la Roche, pour l'autre. Cette nouvelle organisation devrait inciter les automobilistes à maîtriser leur vitesse, sachant qu'en parallèle, les feux tricolores seront définitivement supprimés. La départementale 723 (ancienne route de Nantes) est régulièrement encombrée de deux à trois kilomètres de bouchon, aux heures de pointe, hors vacances scolaires.

SAVENNIÈRES

Salon avec du vin et des livres

La Maison de lecture Danièle Sallenave organise le festival littéraire "Terres à vins, Terres à livres" du 5 au 7 octobre. Soirée d'ouverture, le 5 octobre à 20 h 30 au domaine aux Moines avec l'écrivain ligérien Joël Glaziou et une exposition photos de Jean-Paul Gislard *(photo)*. "Terres à livres", le 6 octobre à partir de 14 h 30 à l'espace du Fresne : échanges avec les écrivains Noëlle Châtelet, Daniel Maximim, lecture de textes. "Terres à vins", le 7 octobre à partir de 14 h 30 à l'espace du Fresne autour du Haut-Douro (Portugal) : conférence, lecture de textes, dégustation.
Renseignements, 02 41 72 23 35, www.festival-savennieres.fr

Jean-Paul Gislard.

SOULAINES/MÛRS-ÉRIGNÉ

Une ligne Cotraxi assure les liaisons quotidiennes entre Soulaines-sur-Aubance et Mûrs-Érigné (tarif 1,20 €). Réservation la veille, au numéro Azur 0 810 600 128 (appel tarif local). Renseignements www.cotra.fr ou 02 41 33 64 64.

MÛRS-ÉRIGNÉ

L'eau, la déforestation et la "mal-bouffe" dans l'œil du festival du film Nature

En octobre, les enfants comme les adultes pourront de nouveau se sensibiliser aux questions environnementales. Créé à l'initiative de la municipalité, le festival du film Nature reçoit le soutien de Nicolas Hulot, du Pr Luc Montagnier et du réalisateur Patrice Lecomte. L'association des Amis du Bon Cinéma (engagé dans la promotion du cinéma en milieu rural) se charge de l'organisation et des projections.

La programmation alliera des films de cinéma grand public, une sélection spéciale "jeune public" et des documentaires dont "La terre vue du ciel", "Planet earth", "Arthur et les Minimoys", "Massaï, guerrier de la pluie", "Fast food nation". Cette édition abordera les thèmes de l'eau, du changement climatique, de la déforestation ; et la politique agro-alimentaire mondiale.

Hors écran, conférences-débats, expositions et ateliers de sensibilisation sont proposés. Les enfants aussi seront invités à participer à des ateliers pédagogiques animés. Le festival tiendra un espace multimédia à disposition des visiteurs.

Pour la deuxième année consécutive, les organisateurs récompenseront un jeune réalisateur engagé dans la création et la diffusion d'œuvres en lien avec l'environnement. L'an dernier, le festival du film Nature a enregistré 1 000 entrées scolaires, et reçu près de 35 000 visiteurs.

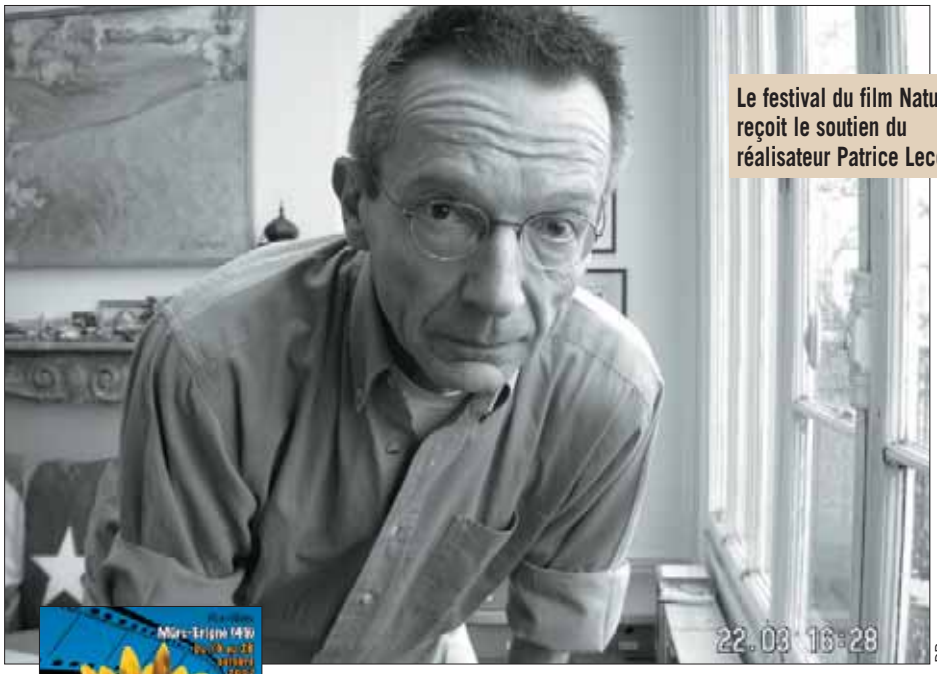

Le festival du film Nature reçoit le soutien du réalisateur Patrice Lecomte.

DR

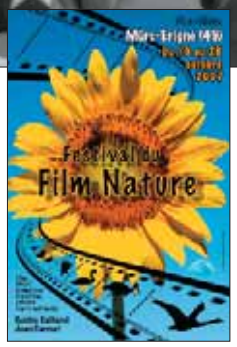

Pratique

Festival du film Nature, du 19 au 26 octobre, au centre Carmet, à Mûrs-Érigné. Tarifs : 1,50 €/enfant (moins de 16 ans) et 3 €/adulte, la séance. Pass Festival : 5 et 15 €. Billeterie au tél. : 02 41 57 81 85 ou sur le site centre-jean-carmet@wanadoo.fr Informations pratiques sur le site www.festivalfilmnature-murserigne.org

SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE

Jardin d'agrément : les Gemmoiseries reviennent à l'automne

Les amateurs de jardin d'agrément sont invités à découvrir ou redécouvrir la centaine de stands exposés sur les bords de Loire à Sainte-Gemmes-sur-Loire à l'occasion des Gemmoiseries. Ce rendez-vous du végétal, du jardin et du potager proposera des nouveautés grâce notamment à la présence de Laurence Laboutière, de Montsoreau, spécialisée dans les champignons et ses saveurs, ou encore à la vente de plantes méditerranéennes. Nombreuses animations pour les enfants et adultes.

Le 7 octobre, de 10 h à 19 h. Renseignements balades et animations pour les enfants à l'accueil, sur place. Entrée et stationnement gratuits.

SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU

La chorale Ocarina toujours bon pied bon œil

Une chorale adultes, juniors et enfants adepte de la variété française.

DR.

La chorale Ocarina a repris ses activités, salle de la Cressonnière à Saint-Barthélemy. Les choristes se retrouvent une fois par semaine pour répéter un répertoire de variétés françaises (Goldman, Obispo, Halliday, Renaud, Fugain, Voulzy...)

Reconnus pour briller en la matière, les chanteuses et chanteurs de tous âges (y compris des enfants) réfléchissent ensemble sur la mise en scène de leur spectacle qui les conduit à monter sur les planches plusieurs fois par an. Dès le 14 octobre, la chorale adultes ainsi que les juniors et ados donneront un concert au centre Carmet à Mûrs-Érigné (à 15 h 30). Dans le cadre de la Semaine du rein, et au profit de l'Association des insuffisants rénaux et de l'Association pour le don d'organes et de tissus. Le 18 novembre, Ocarina se produira au profit de l'association Partage, et à suivre les concerts habituels de fin et de début d'année, à Saint-Barthélemy-d'Anjou et au théâtre Chanzy, à Angers.

Pour mémoire, Ocarina regroupe plusieurs activités :

• un atelier chansons pour les 7-10 ans, répétitions les mardis soirs, de 18 h à 19 h. Contact : Caroline Papin au 06 27 36 22 09 ;

• les juniors regroupent filles et garçons de 11 à 15 ans. Répétitions les samedis, de 16 h à 18 h ; les ados (16-20 ans) : répétitions les samedis de 14 h à 16 h. Les juniors et les ados sont dirigés par Amélie Lucas au, 06 18 00 18 55.

• Les adultes se retrouvent les jeudis soirs, de 20 h 30 à 22 h 30 avec leur chef de chœur, Dominique Provost au, 06 62 80 01 94.

Renseignements sur le site http://www.chez.com/ocarina

TRÉLAZÉ

Ardoise, brique et tuffeau : trois matériaux au musée de l'Ardoise

Le musée de l'Ardoise de Trélazé consacre le week-end des 13 et 14 octobre à trois matériaux : l'ardoise, la brique et le tuffeau. Intitulées "Bleu-Rouge-Blanc", ces journées permettront d'assister, dès le 13 octobre en soirée à une conférence sur le métier de couvreur, par Raymond Battais, ainsi que sur "Les forçats de l'or bleu", par Pascal Houdemont.

Les visiteurs pourront profiter de la journée de dimanche, dès 10 h 30, pour s'intéresser à diverses expositions et à des démonstrations. Plusieurs partenaires y participeront activement, comme la société des Ardoisières d'Angers-Trélazé qui présentera son actualité (stands et animations), la société les Toitures d'Anjou, qui interviendra notamment sur le travail du plomb et de l'ardoise, la zinguerie… L'école supérieure de couverture présentera, quant à elle, divers outils (marteau, enclume, travail de l'ardoise, maquette de charpente pour la pose d'ardoises...), les Meilleurs ouvriers de France présenteront leurs chefs-d'œuvre dans les spécialités de couvreurs, de tailleurs de pierre et de briquetiers. Enfin, plusieurs artisans parleront de leur savoir-faire : des couvreurs, zingueurs, tailleurs de pierre, charpentiers, ramoneurs, girouettiers, fabricants de mobilier en ardoise...

Gwen Lebras

En collaboration avec les Ardoisières, le musée présentera tout au long du week-end une exposition photos sur "Le fond dans tous ses états".

Les 13 et 14 octobre, de 10 h 30 à 19 h. Entrée libre. Tél. : 02 41 69 04 71.

L'exposition "Énergie... à consommer avec modération" est visible jusqu'au 8 octobre au centre Jean-Guéguen, à Trélazé.

Photos Coralie Pilard.

Dialoguer, rassurer, dédramatiser les petits conflits, veiller sur les bâtiments et rendre des visites de courtoisie, les correspondants de nuit agissent comme des citoyens au service des habitants, dès minuit.
Ci-dessous, le coordinateur Salah-Eddine et Laurence.

TRÉLAZÉ

Les correspondants veillent la nuit

Depuis quelques mois, les quatre correspondants de nuit de la Régie de quartiers arpentent les rues de Trélazé. Leur rôle : *"Rassurer, écouter, calmer les esprits lorsque cela est nécessaire, rétablir le dialogue, faire de la prévention, avertir d'autres services compétents si besoin..",* explique leur coordinateur, Salah-Eddine Abdi.
Parmi leurs nombreuses missions, les correspondants de nuit assurent aussi une veille active sur les bâtiments, la voirie... *"Si nous notons un problème dans les cages d'escalier ou sur la voie publique, un défaut d'éclairage par exemple, nous le signalons soit aux bailleurs sociaux, soit aux services techniques de la ville."*

Le portable sonne.

Depuis leur prise de fonction, Laurence (35 ans), Houssine (32 ans), Stéphane (45 ans) et Salah-Eddine ont rencontré toutes les situations possibles : chiens qui aboient trop, canettes de bière qui jonchent un square, personnes isolées que la tombée de la nuit rend

plus vulnérables encore. Depuis le début de l'été, leur portable sonne de plus en plus fréquemment.
Ni policiers, ni médecins, les correspondants de nuit affichent leur neutralité et leur bienveillance. Ils ne jugent pas. Mais se posent en citoyens. *"Nous sommes à pied d'œuvre, donc réactifs. En quelques minutes, nous sommes présents à l'adresse indiquée,* poursuit le coordinateur. *Nous prenons le temps qu'il faut pour régler la situation. Et nous assurer que tout est rentré dans l'ordre avant notre départ. Si la situation dépasse nos compétences, nous passons le relais aux services du Samu, de la police..."*
Un peu plus de six mois après la mise en place de ce nouveau service, la Régie de quartiers *"salue le travail de ses quatre CDN",* de même que la Ville de Trélazé, les bailleurs sociaux, l'Adoma (ex foyer Sonacotra), le Conseil général, la préfecture... : *"Leur présence est à la fois rassurante et dissuasive. Ils veillent sur tout le monde, dans le respect des droits individuels"*, note Maryse de Saint-Perm, présidente de la Régie de quartiers.
Dans le quartier des Plaines, du Petit-Bois, de la Petite-Bretagne, et dans le centre-ville, les habitants sont de plus en plus nombreux à faire appel aux eux. *"On nous salue, des habitants nous attendent à leur fenêtre pour discuter du quartier"*, conclut Salah-Eddine. **Nathalie Maire**

Reportage photos : Coraie Pilard.

■ **Du lundi au samedi, de 18 h 30 à 0 h 30, contact au 02 41 32 02 78 (répondeur, le jour).**

RESTAURATION COLLECTIVE

Jean-Michel Sebillaud : le cuisinier militant

L'établissement public de restauration collective livre près de 9000 repas chaque jour.

Coralie Pilard

Il est entre six et sept heures du matin lorsque les 8 500 repas fabriqués par l'Eparc sont livrés dans 41 écoles de la ville d'Angers, les centres de loisirs municipaux ou associatifs et d'autres établissements de l'agglomération. L'Eparc ? : l'établissement public angevin de restauration collective. Logé dans ses quartiers de La Claverie, le "super restaurant scolaire" développe trois missions : *"Cuisiner et servir des repas sains ; participer à la santé publique, à l'éducation nutritive des enfants et à l'information des parents ; et contribuer à la politique de développement durable"*, comme le rappelle le directeur, Jean-Michel Macault.

Dans les cuisines, c'est Jean-Michel Sebillaud qui tient les manettes. Cet ancien élève du chef Marc Veyrat parle de son métier avec ferveur : *"Faire de la restauration collective est un vrai défi ; d'autant que dans notre cas, c'est la santé des enfants qui est en jeu."* Et les enfants le lui rendent bien. Dans le couloir qui mène à son bureau : dessins, gentils témoignages et remerciements attestent l'aura du chef de l'Eparc.

"Ici pas de raviolis en boîte, sauf en extrême limite. La cuisine en grande quantité fait appel aux vieilles recettes de la cuisine traditionnelle prévient-il, n'excluant toutefois pas l'idée de respecter *"le goût des gamins"*. *"Nous sommes là pour leur être agréable"*.

Vingt-et-une personnes travaillent aux côtés de Jean-Michel : *"Une équipe du tonnerre qui défend les mêmes valeurs que moi. Quand on peut faire, on fait !"* Les sauces sont "maison", les pâtes bolognaises et les crèmes dessert aussi. On prépare des légumes frais et c'est le chef qui mitonne les sauces : *"Peu de matières grasses, une goutte de vin blanc, juste ce qu'il faut pour que cela soit bon et sain"*, renchérit le chef qui anime par ailleurs une école de cuisine. **Nathalie Maire**

Tél. : 02 41 211 88. École de cuisine (6-11 ans), s'inscrire sur le site www.eparc.fr

VISITES

Découvrir Angers : un programme pour tous les goûts

Rendez-vous gourmands, visites découvertes, conférences, Angers en famille : le programme automne-hiver d'Angers Loire Tourisme se propose de faire découvrir l'Anjou autrement. Les gastronomes apprécieront de partager les meilleures recettes des cuisiniers angevins (premier rendez-vous le 11 octobre). Les passionnés d'architecture seront fascinés par les mystères de la collégiale Saint-Martin (le 19 janvier). Les curieux apprendront comment dans trois de ses westerns Clint Eastwood met en scène l'Apocalypse de Saint-Jean (conférence le 9 novembre). Les enfants enfin comprendront, en s'amusant, l'évolution d'Angers et de ses personnages illustres (tous les samedis des vacances scolaires à partir de février).

Le progamme complet des Rendez-vous de l'office de tourisme est téléchargeable sur le site : www.angersloiretourisme.com Renseignements 7, place Kennedy, 02 41 23 50 00.

DR

MARIAGE

Le Salon du mariage célèbre ses 20 ans, les 24 et 25 novembre, au parc des expositions. Nombreux stands et professionnels : traiteurs, photographes, prêt-à-porter, défilé de robes de mariées et costumes, défilé mode enfants, animations. De 9 h 30 à 20 h, tout le week-end.

Coralie Pilard.

Le club accueille les jeunes dès l'âge de 10 ans.

SPORT

L'extraordinaire terrain de jeux d'Angers Nautique Aviron

Alignés contre les murs, les trophées rappellent les années fastes du club angevin d'aviron : 1893, les années 70, les années 80... *"Et beaucoup de coupes de la période entre deux guerres"*, commente Sébastien Larmignat, l'un des deux entraîneurs. Aujourd'hui, c'est la récente victoire de Julien Bahain, médaille d'argent aux championnats du monde avec l'équipe de France, qui est sur toutes les lèvres. Le genre d'événement qui pourrait amener jeunes et moins jeunes à prendre le temps de découvrir le plan d'eau et une discipline à la fois exigeante et gratifiante.

Exigeante, parce que pour progresser rapidement, deux entraînements par semaine sont conseillés. Rien à voir cependant avec les dix séances hebdomadaires de Julien, le champion. Gratifiante parce qu'au plaisir de la glisse sur l'eau, s'ajoute le bonheur de contempler de très beaux paysages : *"Mayenne, Sarthe, Maine : nous avons un terrain de jeux extraordinaire"*, reconnaît l'entraîneur.

27e club français, Angers Nautique Aviron accueille les jeunes à partir de 10 ans, les étudiants et les adultes et propose des bateaux de un à huit personnes. L'activité peut être pratiquée tout au long de l'année, en dehors des périodes de crues.

Renseignements : 11, rue Larrey (face au CHU) à Angers, 02 41 48 23 61 ; angersnautique@hotmail.com ; www.angersnautique.org.

ALIMENTATION

Des légumes bio à domicile

Le panier de campagne : c'est le nom de cette association, créée au printemps dernier, qui propose des livraisons de paniers de légumes et fruits biologiques, en points relais, à domicile ou sur le lieu de travail. Angers, Mûrs-Erigné, Les Ponts-de-Cé, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Bouchemaine et Soulaines-sur-Aubance : Le panier de campagne sillonne un vaste territoire, au service des consommateurs.

Coralie Pilard

"Le service, c'est vraiment notre idée de départ, **explique l'association.** ***Nous touchons des personnes qui ne peuvent pas se déplacer, ou qui ne trouvent pas le temps de faire leurs achats dans les magasins bio."*** **Les fruits, légumes et œufs proviennent de petites exploitations de Chemillé, La Plaine ou Saint-Jean-des-Mauvrets.** ***"Toutes les semaines, nous proposons aussi un produit supplémentaire comme du miel, de la volaille, des yaourts…"*** **Et, le petit "plus" : la recette de cuisine glissée dans le panier qui permet d'accommoder les légumes de la semaine.**

Contact : 02 41 57 01 22 au 06 50 93 46 12. contact@lepanierdecampagne.com

MUSIQUE

Renance Luce & Alexandre Kinn. Découverte chansons françaises. 10 à 18 €. *Le 3 octobre, à 20 h 30. THV.*

Lofofora. Métal, punk. 15 et 17 €. *Le 5 octobre, à 20 h 45. Le Chabada.*

Misia. Fado, Portugal. Open-Arts. 8 à 21 €. *Le 6 octobre, à 20 h 30. Le Quai, Théâtre 900.*

On stage#25. Groupes amateurs du 49. 3 €. *Le 10 octobre, à 20 h 45. Le Chabada.*

Herman Düne. Folk rock. 13 et 15 €. *Le 11 octobre, à 20 h 45. Le Chabada.*

Nilda Fernandez et Céline Blasco. Chanson. 10 à 18 €. *Le 12 octobre, à 20 h 30. THV.*

La Fouine & L'Algerino. Rap. 16 et 18 €. *Le 13 octobre, à 20 h 45. Le Chabada.*

Stephen Genz et Michel Dalberto. Baryton et piano. Les Mardis Musicaux. 10 à 26 €. *Le 16 octobre, à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

DR

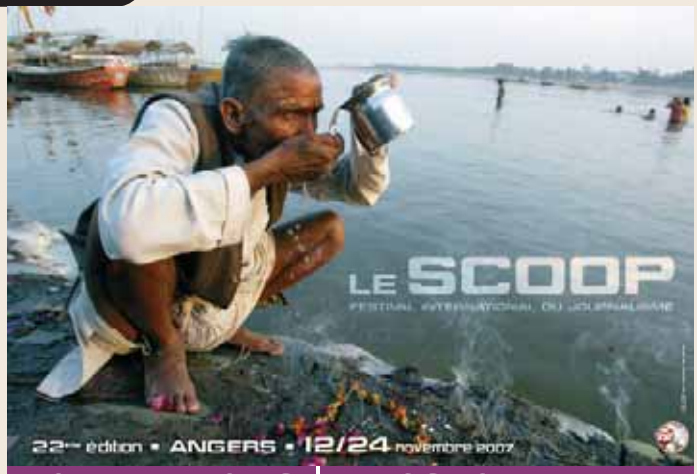

JOURNALISME | ANGERS

Festival du Scoop : le rôle des médias sur l'environnement

La 22e édition du Festival du scoop et du journalisme d'Angers revient du 12 au 24 novembre sur le thème : "Environnement et information : le rôle des médias". Un thème qui permettra aux journalistes et aux personnalités présents de s'interroger sur la place et la fréquence de l'information scientifique à l'heure du développement durable. Parmi les temps forts, à retenir : la Nuit du Scoop à l'issue de laquelle le palmarès 2007 sera dévoilé. La soirée sera animée par Harry Roselmack (le 24 novembre, centre de congrès d'Angers) ; mais aussi un débat "Autour de l'année polaire" en présence du chef d'expédition, Jean-Loup Etiene ; une soirée "Vauban, aux avant-postes de l'environnement", animée par Frédéric Courant, de l'émission "C'est pas sorcier". C'est le journaliste TV Bernard de la Villardière qui ouvrira le festival en présence notamment de Georges Peroud (Thalassa), Michelle Papallardo (présidente de l'Ademe).
Du 12 au 24 novembre, au cnetre de congrès et expositions à Angers, Les Ponts-de-Cé... Programmation sur www.festivalscoop.com

Vanessa Paradis. 26 et 28 €. *Les 17 et 18 octobre, à 20 h 45. Le Chabada. Complet.*

"Gallantry, infatuation and fireworks". Baroque suédois. Direction, Annette Taranto et son sextet. Concert Anacréon. 10 à 23 €. *Le 19 octobre, à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Redman. Rap. 30 et 35 €. *Le 20 octobre, à 20 h 45. Le Chabada.*

Cycle Tchaïkovski. "Roméo et Juliette", "Variations sur un thème rococo" avec Antonia Menenes, violoncelle ; "Symphonie n°2 Petite Russie". ONPL. Direction Isaac Karabtchevsky. 10 à 26 €. *Le 21 octobre, à 17 h ; le 24 octobre, à 20 h 30. Centre de congrès.*

The Rakes. Rock anglais. 17 et 19 €. *Le 23 octobre, à 20 h 45. Le Chabada.*

Sara Lazarus Quartet. Jazz. 8 à 20 €. *Le 23 octobre, à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Scott H Biram & Black Diamond Heavies. Découvertes rock, blues, folk. 5 €. *Le 24 octobre, à 20 h 45. Le Chabada.*

Zel. Chanson barock. 5 €. *Le 25 octobre, à 20 h 45. Théâtre de l'Avant-Scène.*

Modern Factory 2. Thomas Andersson, Matkaz, Dj set : Arno Gonzalez, Papaye, El Baroön, ... Electro. 13 et 15 €. *Le 26 octobre, à 20 h 45. Le Chabada.*

Deportivo. Pop rock. 15 et 17 €. *Le 31 octobre, à 20 h 45. Le Chabada.*

La Ruda en acoustique. Chanson rock. NTA-Le Chabada. 15 et 17 €. *Le 2 novembre, à 20 h 45. Le Chabada.*

Susheela Raman. Pop, Inde et Angleterre. Open-Arts. 8 à 21 €. *Le 6 novembre, à 19 h 30. Le Quai, Théâtre 900.*

Les Solistes de l'orchestre. "Symphonie concertante" et "Concerto pour trompette", de Joseph Haydn ; "Symphonie n°4", de Robert Schumann. ONPL. Direction, Isaac Karabtchevsky. 10 à 26 €. *Les 7 et 9 novembre, à 20 h 30 ; le 11 novembre, à 17 h. Centre de congrès.*

Christophe Maé. Soul acoustique. 25 €. *Le 9 novembre, à 20 h. Centre Carmet.*

Inrock Indie Club. Pop rock. 15 et 17 €. *Le 10 novembre, à 20 h 45. Le Chabada.*

Quatuor Prazak, Vladimir Bukac et Petr Praus. Musique de chambre. Concert exceptionnel des Mardis Musicaux. 14 à 28 €. *Le 13 novembre, à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

La tournée des Trans. Avec Lucid Ann, Micronologie, Badume's band... Gratuit. *Le 13 novembre, à 20 h 45. Le Chabada.*

À noter

Le Groupement des artistes trélazéens organise le 15e salon de peinture et de sculpture, du 17 au 25 novembre, salle Aragon. Tous les jours, de 14 h à 18 h 30. Entrée libre.

Interzone Solidarité Liban. Musiques du monde. Avec Serge Teyssot-Gay et Khaled Aljaramani, et "Moussika la Loubnan", le film de Solidarité Liban 2006. 15 et 17 €. *Le 14 novembre, à 20 h 45. Le Chabada.*

Les nuits zébrées. Novamix. Gratuit (invitation à retirer). Avec Radio Nova. *Le 16 novembre, à 20 h 45. Le Chabada.*

La Simphonie des Marais. Autour des Lettres persanes de Montesqieu. Baroque. Concert Anacréon. 10 à 23 €. *Le 16 novembre, à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Maidi Roth. Chanson. 15 et 18 €. *Le 18 novembre, à 20 h 45. Le Chabada.*

L'Ensemble de Cors d'Ile de France. Orchestre d'harmonie de la Ville d'Angers. *Le 18 novembre, à 17 h. Grand-Théâtre.*

Les Wriggles. Chanson décalée. 18 et 20 €. *Le 20 novembre, à 20h45. Le Chabada.*

Aaron. Pop rock. 23 et 25 €. *Le 21 novembre, à 20h45. Le Chabada.*

Pulcinella. Quartet jazz. Avec Paul Faure, piano solo. 6 et 9 €. *Le 23 novembre, à 20 h 45. Théâtre de l'Avant-Scène.*

Le peuple de l'herbe feat Sir Jean & JC 001. Hip-hop, dub... 18 et 20 €. *Le 23 novembre, à 20 h 45. Le Chabada.*

Émilie Loizeau & Arbon. Chanson. 10 à 18 €. *Le 23 novembre, à 20 h 30. THV.*

Chopin, Strauss. "Concerto pour piano n°1", de Frédéric Chopin. Au piano, Dang Thaï Son ; "Une vie de héros", de Richard Strauss. Direction, Isaac Karabtchevsky. Spectacle THV-ONPL. 10 à 18 €. *Les 25 (à 17 h) et 27 novembre (à 20 h 30). Centre de congrès.*

Omar Sosa Trio. Latin jazz. Concert Jazz pour tous. 8 à 20 €. *Le 27 novembre, à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Les Socquettes blanches. Rock, années 60. 23 et 25 €. *Le 30 novembre, à 21 h. Centre Carmet.*

Les suprêmes dindes & Big Mama & Beautés vulgaires. Chanson rock. 15 et 17 €. *Le 30 novembre, à 20 h 45. Le Chabada.*

Big Band "Note Bleue". Jazz, audition publique. Gratuit. *Le 2 décembre, à 17 h. Théâtre de l'Avant-Scène.*

Tinariwen. Au profit de la santé et de l'éducation pour les nomades du nord du Mali. 15 et 18 €. *Le 8 décembre, à 19 h 30. Centre Carmet.*

THÉÂTRE

La Ménagerie de verre. Par Actéa, compagnie dans la cité. 6,50 à 11,50 €. *Du 3 au 6 octobre, à 20 h 30. Théatre du Champ-de-Bataille.*

Les comédies d'automne. Humour. Gratuit. *Les 5 et 6 octobre, à 20 h 30. Théâtre de l'Avant-Scène.*

Kafka. Journal. Par le Théâtre de l'Enfumeraie. Avec Sylvain Gagnier. 6,50 à 11,50 €. *Du 11 au 13 octobre, à 20 h 30. Le 14 octobre, à 17 h. Théâtre du Champ de Bataille.*

Les Amazones 3 ans après... Comédie, de Jean-Marie Chevret avec Sonia Dubois. Tournées Baret. 18 à 44 €. *Le 25 octobre, à 20 h. Grand-Théâtre.*

Deux sur la balançoire. Comédie par la Cie Les Arthurs. 12 et 15 €. *Les 16 et 30 novembre, à 20 h 30. Le Carré des Arts.*

Yannick Jaulin. Humour. Dès 8 ans. 10 à 18 €. *Les 19 et 20 octobre, à 20 h 30. THV.*

Don Quichotte. Par la Cie du 3e œil, Bruno Netter. Spectacle NTA. Festival Voisinages. 8 à 21 €. *Le 23 octobre, à 20h30 ; le 25 octobre, à 19 h 30. Le Quai.*

Linceul de lièvre. Humour, par Juste Milieu Production. Mise en scène et interprétation, Christian Thévenet. 6,50 à 11,50 €. *Du 25 au 27 octobre à 20 h 30. Le 28 octobre, à 17 h. Théâtre du Champ de Bataille.*

Ligue d'improvisation. Match d'improvisation théâtrale. 7 et 10 €. *Le 27 octobre, à 20 h 30. La Grange aux Dîmes.*

Conseil municipal. Par la Cie Banquet d'Avril. Spectacle NTA-THV. 10 à 18 €. *Les 6 et 7 novembre, à 19 h 30. Les 8 et 9 novembre, à 20 h 30.*

L'Écho des cavernes. Par la Cie Ergatica. 6,50 à 11,50 €. *7, 9 et 10 novembre, à 20 h 30. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

SPECTACLE | ANGERS

Théâtre Le Quai : un abonnement commun à toutes les disciplines

Ville d'Angers-Th Bonnet © Architecte : Architecture-Studio

Après les festivités d'inauguration en juin, c'est la toute première saison du théâtre Le Quai qui s'est ouverte. Les trois structures qui ont en charge la programmation (le Centre national de danse contemporaine (CNDC), le NTA, centre dramatique national des Pays de la Loire et Open-Arts) proposent un abonnement commun, permettant toutes les passerelles entre les arts vivants. Le public peut bénéficier du tarif réduit à partir de cinq spectacles, à choisir parmi les propositions de danse, théâtre, musique, cirque... Ceci, à l'exception des "Dimanches en famille" et des spectacles d'Angers Nantes Opéra. L'abonnement donne droit au tarif réduit pour tout autre spectacle supplémentaire. Pour s'abonner, ou se renseigner : par Internet, www.lequai-angers.eu ; au guichet, dans le forum du théâtre (du lundi au samedi de 12 h à 18 h) ou par téléphone au 02 41 22 20 20 (du lundi au samedi, de 12 h à 18 h).
Le Quai, 17, rue de la Tannerie à Angers.

Deux sur la balançoise. Humour par la Cie Les Arthurs. 12 et 15 €. *Les 9 et 10 novembre, à 20 h 45 ; le 11, à 17 h. Théâtre de l'Avant-Scène.*

Peepshow dans les Alpes. Comédie, par le Théâtre régional des Pays de la Loire. 10 à 18 €. *Les 10 (à 20 h 30) et 11 novembre (à 16 h). THV.*

Métaphysique des tubes. D'après Amélie Nothomb. Par la Cie L&L. 6,50 à 11,50 €. *Du 15 au 17 novembre, à 20 h 30. Le 18 novembre, à 17 h. Théâtre du Champ de Bataille.*

Petite suite napolitaine. Cabaret, par le Théâtre de l'Instant. Dès 12 ans. 10 à 18 € (+ 6 €, repas). *Les 16 et 17 novembre, à 19 h 30. THV.*

Les Diablogues. De Roland Dubillard, avec Jacques Gamblin et François Morel. NTA. 8 à 21 €. *Les 16 et 17 novembre, à 20 h 30. Le Quai, Théâtre 900.*

L'Acte inconnu. Textes, mise en scène et peintures, Valère Novarina. 8 à 21 €. *Les 22 et 23 novembre, à 20 h 30. Le Quai, Théâtre 900.*

Le Gardien. D'Harold Pinter. Mise en scène, Didier Long. Avec Robert Hirsch. Tournées Baret. 18 à 49 €. *Les 29 et 30 novembre, à 20 h. Grand-Théâtre.*

Choc frontal. Humour. 10 et 13 €. *Les 29 et 30 novembre, à 20 h 45. Théâtre de l'Avant-Scène.*

Répétition Hamlet. D'après Shakespeare. Spectacle NTA. 8 à 21 €. *Les 4 et 5 décembre, à 19 h 30. Le 6, à 20 h 30. Le Quai.*

EXPOSITION | ANGERS

Trois expositions en une

DR

Installée depuis quinze ans au cœur du Marais à Paris, la Galerie Lahumière sera la première invitée de Tryptique, au Grand-Théâtre. Spécialisée dans l'abstraction construite et géométrique, la Galerie présentera une "symphonie en blanc" avec 25 artistes adeptes des formes, des couleurs et de la lumière. L'Hôtel de Ville, quant à lui, en fera voir de toutes les couleurs à ses visiteurs avec une palette de près de 300 œuvres issues de douze galeries européennes. Enfin, les créations de Bertrand Gadenne attendent les amateurs d'art à la Tour Saint-Aubin, pour une pause lumineuse et poétique.
Du 13 octobre au 18 novembre, à Angers. Tous les jours, de 10 h à 18 h 30. Entrée libre.

Doïna Gorjului. Danse folklorique. 5 et 10 €. *Le 25 novembre, à 15 h. Le Carré des Arts.*

DANSE

Le Grand Dehors. D'Emmanuelle Huynh. CNDC. 8 à 21 €. *Les 9 et 10 octobre, à 19 h 30 ; du 11 au 13 octobre à 20 h 30. Le Quai, Théâtre 400.*

Essai 3. Par la formation Essais du CNDC. 8 € ou gratuit sur réservations (places limitées). *Du 27 novembre au 1er décembre, à 19 h (le 28 novembre, à 22 h). Le Quai. Grand studio de danse.*

Incantus. De Vincent Dupont. Création CNDC. 8 à 21 €. *Le 28 novembre, à 19 h 30. Les 29 et 30 novembre, à 20 h 30. Le Quai, Théâtre 400.*

JEUNE PUBLIC

Théâtre et marionnettes. Par Loren Kahn et Isabelle Kessler, adapté de l'œuvre "La Ballade de Cornebique". *Le 5 octobre. Renseignements à la bibliothèque de Villevêque (02 41 76 29 81).*

Le Soleil de Justin. Conte, par la Cie Aline Still. Dès 3 ans. 3,5 à 6,5 €. *Les 17, 20 et 21 octobre, à 16 h 30 ; le 17 octobre, séance supplémentaire à 10 h 30. Théâtre du Champ de Bataille.*

Pinocchio. Marionnettes, par la Cie Flash Marionnettes. Dès 6 ans. 5 €. *Le 23 octobre, à 18 h 30. THV.*

Jazir. Fable sans parole pour marionnettes et musique, par la Cie Drolatic industry. Dès 3 ans. 6,50 €. Gratuit/1 accompagnateur adulte. *Le 30 octobre, à 11 h et 16 h. Salle Emstal, Les Ponts-de-Cé.*

Bellisima et Rondoudoux. Conte original et ludique. Par Créa Acti et Ergatica. Dès 4 ans. 3,50 et 6,50 €. *Les 7, 10 et 11 novembre, à 16 h 30 ; le 7, séance à 10 h 30. Théâtre du Champ de Bataille.*

Chansonnettes pour petites oreilles. De Monsieur Barnabé. 4 et 9,60 €. *Le 18 novembre, à 16 h. La Grange aux Dîmes.*

Piou-Piou. Théâtre d'ombre. Dès 2 ans. 5 €. *Les 29 et 30 novembre, à 9 h 15 et 10 h 30 (séances scolaires ouvertes au public). THV.*

Les Deux Gredins. Marionnettes, par la Cie Argile. Dès 4 ans. 6,50 €. Gratuit/1 accompagnateur adulte. *Le 1er décembre, à 16 h. Salle Emstal, Les Ponts-de-Cé.*

Les Crocodiles rouges. De Marie-José Brighel. 55 mn. Par la Cie Spectabilis. Enfant, 3 €. Adulte, 10 €. *Les 5 (à 18 h) et 8 décembre (à 15 h). Grand-Théâtre.*

Les Cousins. Cirque et humour avec "Y'a pas de quoi rire !" Dès 6 ans. 5 à 18 €. *Les 8 (à 20 h 30) et 9 décembre (à 17 h). THV.*

SPECTACLES

Noor. Hip-hop, claquettes, par la Cie Fala. 5 €. *Le 12 octobre, à 20 h 45. Théâtre de l'Avant-Scène.*

Jaouen et les Rouflakets. Humour musical. 5 et 10 €. *Le 20*

À noter

Radio G ! fête les 10 ans de son émission de reggae, le 3 novembre, au centre Carmet à Mûrs-Érigné. Avec Pablo Moses, Seyni et Yeliba… au profit des enfants orphelins d'Éthiopie, à partir de 19 h. 17 et 20 €.

octobre, à 20 h 30. Le Carré des Arts.
Le Prince de Madrid. Opérette. 32 à 44 €. *Le 8 novembre, à 14 h 30 et 17 h. Grand-Théâtre.*

Ponctuation Grande-Bretagne. Échantillon de la création britannique découverte dans le festival d'Edimbourgh. Avec Franck, performance ; Deheld, installation, "La Nuit des rois", répétitions ouvertes (théâtre), Soli (cirque et film)… Open-Arts. 8 à 21 €. *Du 5 au 10 novembre. Le Quai.*

Doggy Bag. Arts du cirque, jonglage par la Cie Non Nova. *Du 15 au 17 novembre, à 20 h 30. Le Quai, Théâtre 400.*

Sumidagawa. Opéra-nô ; de Susumu Yoshida. Création mondiale. Coproduction Angers Nantes Opéra. 10 à 40 €. *Les 23 et 24 novembre, à 20 h. Grand-Théâtre.*

CONFÉRENCES

Télévision, multimédia, petite enfance. "L'influence sur la vie familiale", par la psychiatre, Marie-Noëlle Clément, suivie d'un débat. Par l'association Le Petit Poucet. Pour tous. 3 €. *Le 5 octobre, à 20 h 30. Le Carré des Arts.*

Notre sommeil de A à Z. Organisée par la CPAM d'Angers : l'alimentation, la relaxation, l'usage des médicaments. Animations pour les enfants de 4 à 9 ans. Conférence débat "Comment bien dormir aujourd'hui ?" avec des praticiens, animée par Laurent Broomhead (le 11 octobre, à 18 h, centre de congrès). *Du 9 au 10 octobre, de 9 h à 17 h. Hôtel Bessonneau, 15 ter bd Foch, à Angers.*

Cuba et son histoire. Diaporama, débat et percussions. 6 et 8 €. *Le 12 octobre, à 21 h. Centre Jean-Carmet.*

CONGRÈS-SALONS

Salon des arts et du spectacle. Pour découvrir des artistes, des compagnies. *Le 6 octobre, de 10 h à 18 h. Centre Carmet.*

Salon du camping-car et de la caravane. 1,5 et 3 €. Enfant, gratuit. *Du 26 au 29 octobre, de 10 h à 18 h. Parc des expositions.*

3e salon bio et bien-être Respire. 4 €. Pass 2 jours, 6 €. Enfant - de 12 ans, gratuit. *Du 26 au 28 octobre, de 10 h à 19 h. Parc des expositions.*

Angers-BD. 9e cuvée. Sur le thème du cinéma. Animations et expositions. 3,50 €. Enfant - de 10 ans, gratuit. *Les 1er et 2 décembre, au centre de congrès.*

EXPOSITIONS

L'automne culturel roumain. Peintures de Steran Pemus et Corneliu Vasilescu. Entrée libre. *Jusqu'au 6 octobre, le dimanche, de 15 h à 18 h. Le Carré des Arts.*

Jardin de verre. Avec les artistes Serge et Pascale Nouailhat. Entrée libre. *Jusqu'au 7 octobre, de 14 h 30 à 18 h. Les week-ends. Galerie 377.*

Développement durable. Dans le cadre de la fête de la science, présentation des projets artistiques proposés pendant les festivités d'ouverture du Quai. Entrée libre. *Du 8 au 14 octobre. Théâtre Le Quai.*

Olivier Debré. Grands formats. *Jusqu'au 4 novembre, du mardi au dimanche de 10h à 18h. 3 et 4 €. Musée des Beaux-Arts.*

Andrew Painter. Peintre invité du Salon des artistes de Mûrs-Érigné. Entrée libre, les 17 et 18 novembre, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h ; les 19 et 20, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. *Du 17 au 20 novembre, Centre Jean-Carmet.*

Salon du Petit Format. Dix artistes exposent leurs œuvres de petit format (toutes techniques confondues). Entrée libre. *Du 18 novembre au 10 décembre, de 14 h 30 à 17 h. Les week-ends. Galerie 377, à Villevêque.*

Infos pratiques

Théâtre Le Quai à Angers 17, rue de la Tannerie 49 100 Angers. Internet : www.lequai-angers.eu Théâtre de 400 et 900 places, Forum. Bar, restaurant panoramique. Information, location, réservation. Tél.02 41 22 20 20 (du lundi au samedi de 12 h à 18 h). Au guichet, du lundi au samedi de 12 h à 18 h, dans le Forum du Quai. Lignes de bus 1, 3, 5, 6 et 15 à proximité.
Orchestre national des Pays de la Loire ONPL/Angers Nantes Opéra 26, avenue Montaigne à Angers. 02 41 24 11 20.
Jazz pour tous Réservations, Fnac, Carrefour et Géant-Casino. Tél. 02 41 77 2628. www.jazzpourtous.com
Parc des expositions, à Angers (route de Paris). 4 000 places. **Centre Jean-Vilar** Angers, La Roseraie. 02 41 68 92 50/02 41 68 18 34. **Centre Carmet** 37, route de Nantes à Mûrs-Erigné. Ouvert tous les jours de 15 h à 19 h, sauf week-end. Tel. 02 41 57 81 85. Locations sur place ou Fnac (02 41 24 33 33). **Théâtre de l'Hôtel-de-Ville (THV)**, à Saint-Barthélemy-d'Anjou, place Jean-XXIII. Locations au, 02 41 96 14 90. **Théâtre de l'Avant-Scène** à Trélazé, 32, chemin de la Maraîchère. 135 places. Réservations au, 02 41 33 74 74. **Centre Brassens** à Avrillé, allée Georges-Brassens. Tel. 02 41 31 11 30. **Théâtre Chanzy** 30, avenue de Chanzy, à Angers. 02 41 88 89 29. **Le théâtre des Dames Ponts-de-Cé/salle Emstal.** Réservations au centre Vincent-Malandrin, rue Jean-Macé (transfert pour travaux). Tél. 02 41 79 75 94. **Le Carré des Arts** à Pellouailles-les-Vignes 1, rue de la Vieille-Poste. 02 41 27 18 98. **Maison de l'Environnement Angers** avenue du Lac de Maine. 02 41 22 32 30.
Angers Loire Tourisme place Kennedy. 02 41 23 50 00. **La Grange aux Dîmes** à Soulaines-sur-Aubance. Réservations au 02 41 45 24 16.
Jazz pour tous. 13 rue Gâte-d'Argent 49100 Angers.Tél. : 02 41 77 26 28.

ABONNEZ-VOUS !

Vous avez quitté la région angevine et vous voulez vous tenir informé de l'actualité de la métropole ? Vous pouvez continuer à recevoir le journal MÉTROPOLE à votre domicile, en souscrivant un abonnement d'un an au tarif de 5 €.

Renvoyez ce coupon complété, accompagné d'un chèque* de 5 € à : Angers Loire Métropole, direction de la communication, 83, rue du Mail, BP 80529, 49 105 Angers cedex 02.

NOM.....

PRÉNOM.....

ADRESSE : .....

TARIF ANNUEL DE L'ABONNEMENT : 5 €

* *RÈGLEMENT UNIQUEMENT PAR CHÈQUE, LIBELLÉ À L'ORDRE DU TRÉSOR PUBLIC.*

angers loire métropole
communauté d'agglomération

1,5 litre d'eau par jour =

365 bouteilles jetées par an

▶ buvons l'eau du robinet

RÉDUISONS VITE NOS DÉCHETS. ÇA DÉBORDE.

ADEME

– de déchets + d'avenir